

MATO | Échafaudages de façade

2022



Swiss Engineering.
Swiss Technology.

MATO | Échafaudage de façade

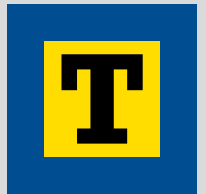
L'échafaudage le plus vendu en Suisse.

Notre échafaudage de façade innovant MATO 1, développé en Suisse, est votre investissement durable pour plus d'efficacité, de sécurité et de flexibilité.

MATO 1 s'est imposé en Suisse comme le système leader sur le marché de la construction.

MATO | Échafaudage de façade

Pour une meilleure combinaison, tout simplement.



4 composants principaux synonymes d'enthousiasme

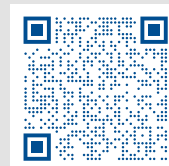
L'échafaudage MATO 1 se compose du cadre d'échafaudage, de plateaux, de plinthes et d'un double garde-corps caractéristique, qui est accroché en quelques secondes au cadre et assure, grâce à la complémentarité de forme, une orientation droite de l'échafaudage.

Encore plus intelligent

Choisissez le cadre standard en acier de 2,7 mm ou 3,25 mm d'épaisseur ou le cadre en aluminium de 4 mm d'épaisseur. Avec l'acier, vous atteignez en toute sécurité des hauteurs de construction de 140m, avec la version aluminium, ce sont 80m garantis.

Montage en un temps record

MATO 1 est au top en termes de sécurité et de rentabilité. Tous les composants du système sont extrêmement légers et de grande qualité. Avec le système d'échafaudage MATO 1, vous économisez 30% de temps de travail à chaque montage et démontage. Le système MATO 1 est léger, ce qui offre également des avantages lors de chaque transport. Vous pouvez charger plus de volume.



Vidéo du montage

Le système d'échafaudage
le plus rapide



Aperçu de vos avantages

- Grâce à plus de rapidité, 30% de coûts de main-d'œuvre en moins pour chaque montage/démontage
- Uniquement 4 éléments principaux
- Accessoires complets, contrôlés
- Système de construction léger en acier ou en aluminium
- Sécurité maximale EN 12810/12811
- N° de certification DIBt Z-8.1-937



Les produits marqués d'un crochet sont certifiés par le Deutsches Institut für Bautechnik (DIBt). Les produits marqués d'une flèche sont en cours d'homologation au moment de l'impression du catalogue. Nous vous indiquerons volontiers si l'autorisation a été accordée entre-temps.



MATO | Échafaudage de façade

L'échafaudage pour profiter plus de son temps précieux.



MATO | Échafaudage de façade

De A à Z, la meilleure qualité pour votre échafaudage.



Le cadre d'échafaudage	7 – 10
Le garde-corps avancé le plus rapide	11
Le double garde-corps	12 – 13
Outils pour plus de sécurité et de flexibilité	14 – 17
Les consoles	18 – 21
Le plus en termes de sécurité pour une charge élevée	22 – 23
Montage en toute sécurité sur le béton	24 – 25
Tous les plateaux testé pour le pont de ferblaniter	26 – 27
Les escaliers	28 – 29
La protection contre les intempéries	30 – 31
La plinthe	32 – 33
<hr/>	
Compétence à 360° pour votre échafaudage	34
Commande et financement	35
Sécurité certifiée	36
Innovation depuis 1995	37
Expérimenter la qualité du service	38
Organiser plus efficacement	39
Acheter à bon prix	40 – 47
CGV	48 – 49
Ligne directrice de Tobler	50
Produits Tobler	51



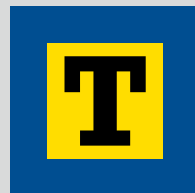
MATO | Échafaudage de façade

Un investissement durable.



MATO | Échafaudage de façade

Le cadre d'échafaudage.



Cadre d'échafaudage

- technique brevetée avec support de plinthe et protection intégrée contre le vent pour les panneaux de plateaux
- 85 pièces par panier
- en acier

N° d'article	largeur	hauteur	poids	épaisseur
1-211050	70 cm	50 cm	6,0 kg	2,7 mm
1-211070 ✓	70 cm	70 cm	7,1 kg	2,7 mm
1-211100 ✓	70 cm	100 cm	9,1 kg	2,7 mm
1-211120	70 cm	120 cm	10,2 kg	2,7 mm
1-211170 ✓	70 cm	170 cm	13,4 kg	2,7 mm
1-211200 ✓	70 cm	200 cm	14,5 kg	2,7 mm
1-212070	70 cm	70 cm	8,5 kg	3,25 mm
1-212100	70 cm	100 cm	10,6 kg	3,25 mm
1-212200	70 cm	200 cm	18,4 kg	3,25 mm

Hauteur de construction sûre jusqu'à 140 m



N° d'article	largeur	hauteur	poids	épaisseur
1-215200	70 cm	200 cm	15,0 kg	2,7 mm

- en aluminium

N° d'article	largeur	hauteur	poids	épaisseur
1-110070 →	70 cm	70 cm	3,9 kg	4,0 mm
1-110100 →	70 cm	100 cm	5,0 kg	4,0 mm
1-110200 →	70 cm	200 cm	7,9 kg	4,0 mm

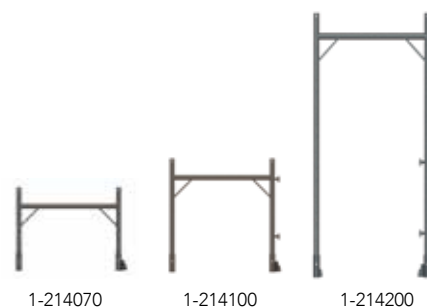


1-215200

Hauteur de construction sûre jusqu'à 80 m

- en acier

N° d'article	largeur	hauteur	poids	épaisseur
1-214050 →	100 cm	50 cm	8,8 kg	3,25 mm
1-214070 →	100 cm	70 cm	10,2 kg	3,25 mm
1-214100 →	100 cm	100 cm	12,5 kg	3,25 mm
1-214200 →	100 cm	200 cm	19,4 kg	3,25 mm



Les cadres en acier et en aluminium peuvent toujours être combinés selon les instructions de montage et d'utilisation (AVA).

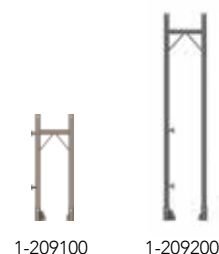
MATO | Échafaudage de façade

Le cadre d'échafaudage.

Cadre d'échafaudage

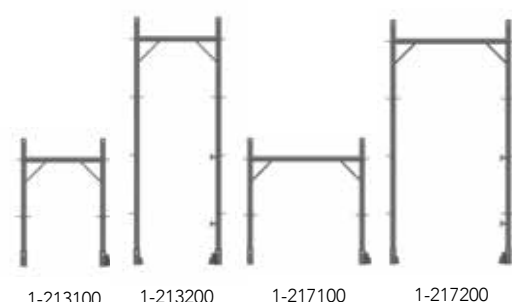
- en acier

N° d'article	largeur	hauteur	poids
1-209100	35cm	100cm	8,4kg
1-209200	35cm	200cm	14,1kg

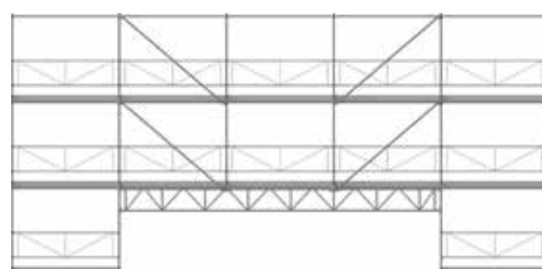


- avec plaques perforées et goujons de garde-corps
- compatible avec le système d'échafaudage MATO8 et MATO1
- en acier

N° d'article	largeur	hauteur	poids
1-213100	70cm	100cm	10,1kg
1-213200	70cm	200cm	17,2kg
1-217100	100cm	100cm	13,7kg
1-217200	100cm	200cm	22,0kg



Exemple d'utilisation



Cadre d'embase

- en acier

N° d'article	largeur	hauteur	poids
1-215070	70cm	22cm	3,7kg
1-216035	35cm	40cm	4,8kg
1-216070 ✓	70cm	40cm	5,5kg
1-216100 ✓	100cm	40cm	6,3kg
1-216140 ✓	140cm	40cm	9,4kg



- cadre d'embase avec plaques perforées
- compatible avec le système d'échafaudage MATO8 et MATO1

N° d'article	largeur	hauteur	poids
1-213025	70cm	25cm	4,4kg
1-213040	70cm	40cm	6,0kg
1-217040	100cm	40cm	7,8kg



MATO | Échafaudage de façade

Le cadre d'échafaudage.



Cadre de fermeture

- en aluminium
- avec plinthe

N° d'article	largeur	hauteur	poids	épaisseur
1-111200	70 cm	200 cm	9,8 kg	4,0 mm



1-111200

Cadre d'escalier

- en aluminium
- hauteur de construction 80 m

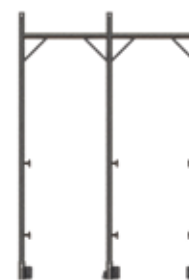
N° d'article	largeur	hauteur	poids	épaisseur
1-118200 ✓	140 cm	200 cm	13,2 kg	4,0 mm
1-119070	140 cm	70 cm	6,1 kg	4,0 mm
1-119100	140 cm	100 cm	7,8 kg	4,0 mm
1-119115	140 cm	115 cm	8,5 kg	4,0 mm



1-119070



1-119100



1-118200



1-119200

- avec plinthe 1-119200 et garde-corps de fermeture

N° d'article	largeur	hauteur	poids	épaisseur
1-119200 →	140 cm	200 cm	15,0 kg	4,0 mm

Portique

- en acier
- compatible avec l'échafaudage de façade MATO 1 70/100

N° d'article	largeur	hauteur	poids	épaisseur
1-218170 ✓	170 cm	240 cm	27,2 kg	2,7 mm



1-218170

MATO | Échafaudage de façade

Le cadre d'échafaudage.

Cadre de réduction / d'agrandissement

- pour le rétrécissement ou l'extension de l'échafaudage
- en acier

N° d'article	largeur	hauteur	poids	épaisseur
1-221100	70–100cm	30cm	11,5kg	2,7mm



1-221100

Exemple d'utilisation



Cadre d'avant-toit

- en acier

N° d'article	largeur	hauteur	poids
1-220100	70cm	100cm	12,6kg
1-220115	70cm	115cm	13,4kg
1-220200	70cm	200cm	16,5kg



1-220100



1-220200

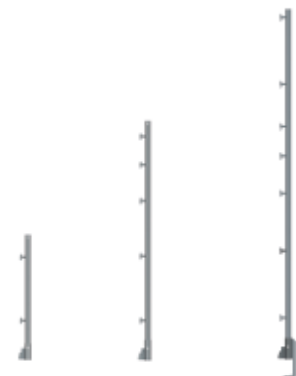
Poteau de garde-corps

- avec support de plinthe
- en acier

N° d'article	hauteur	poids	épaisseur
1-222100 ✓	110 cm	4,0kg	2,7 mm
1-222200 ✓	200 cm	7,3kg	2,7 mm
1-224200 ✓	200 cm	8,4kg	3,25 mm
1-224300	300 cm	13,1kg	3,25 mm

- en aluminium

N° d'article	hauteur	poids	épaisseur
1-122100 ✓	110 cm	2,1 kg	4,0mm
1-122200 ✓	200 cm	3,8 kg	4,0mm



1-222100

1-222200

1-224300

MATO | Échafaudage de façade

Le garde-corps avancé le plus rapide.



Garde-corps avancé

- poteau de garde-corps
- en aluminium

N° d'article	longueur	poids	Possibilités d'utilisation
1-131010 ✓	220 cm	5,9 kg	MATO 1, 2
S-131015 ✓	220 cm	4,75 kg	MATO 1, 8, 62, 65

- entretoises de garde-corps avec épée brevetée
- en aluminium

N° d'article	longueur	poids	Possibilités d'utilisation
S-135150 ✓	150 cm	3,4 kg	MATO 1, 8, 54, 62, 65
S-135200 ✓	200 cm	3,6 kg	MATO 1, 8, 54, 62, 65
S-135250 ✓	250 cm	3,8 kg	MATO 1, 8, 54, 62, 65
S-135300 ✓	300 cm	4,6 kg	MATO 1, 8, 54, 62, 65

- garde-corps frontal avancé
- en aluminium

N° d'article	largeur	poids
1-131020 ✓	70 cm	7,4 kg



1-131010



S-131015



S-131150



1-131020

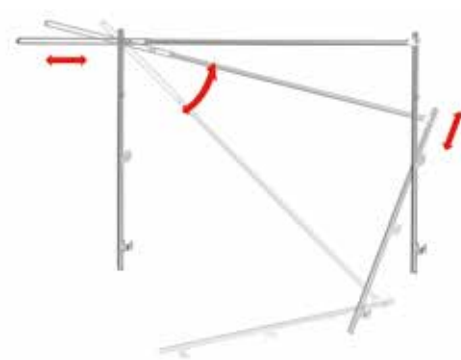
Exemple d'utilisation



①



②



MATO | Échafaudage de façade

Le double garde-corps.

Garde-corps

- en acier

N° d'article	longueur	hauteur	poids
1-230070 ✓	70 cm	60 cm	2,5 kg
1-230100 ✓	100 cm	60 cm	3,5 kg
1-230125 ✓	125 cm	60 cm	4,2 kg
1-230150 ✓	150 cm	60 cm	5,1 kg
1-230180 →	180 cm	60 cm	6,0 kg
1-230200 ✓	200 cm	60 cm	6,9 kg
1-230225 ✓	225 cm	60 cm	7,7 kg
1-230250 ✓	250 cm	60 cm	8,3 kg
1-230300 ✓	300 cm	60 cm	10,1 kg

- en aluminium

N° d'article	longueur	hauteur	poids
1-130070 →	70 cm	60 cm	1,4 kg
1-130100 →	100 cm	60 cm	2,0 kg
1-130150 →	150 cm	60 cm	2,9 kg
1-130200 →	200 cm	60 cm	4,0 kg
1-130250 →	250 cm	60 cm	4,8 kg
1-130300 →	300 cm	60 cm	5,8 kg
1-130350	350 cm	60 cm	6,7 kg

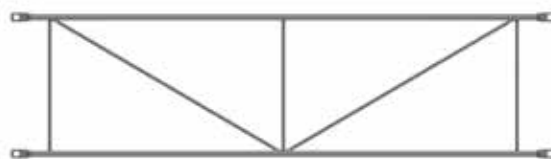
- en acier
- réglable

N° d'article	Longueur, réglable	poids
1-233100	70–105 cm	5,4 kg
1-233300	170–300 cm	12,2 kg

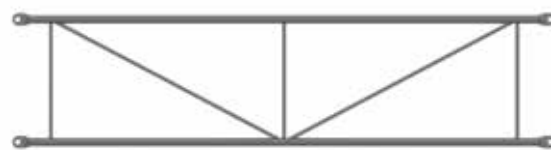
Garde-corps de sécurité

- en aluminium
- avec plinthe
- logo du client sur la plinthe, sur demande

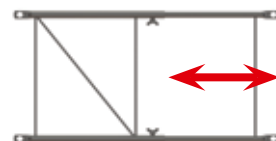
N° d'article	longueur	hauteur	poids
1-132070	70 cm	100 cm	3,0 kg
1-132100	100 cm	100 cm	4,0 kg
1-132150	150 cm	100 cm	5,5 kg
1-132200	200 cm	100 cm	7,5 kg
1-132250	250 cm	100 cm	8,9 kg
1-132300	300 cm	100 cm	11,0 kg
1-132350	350 cm	100 cm	12,4 kg
1-132400	400 cm	100 cm	14,5 kg



1-230250



1-130250



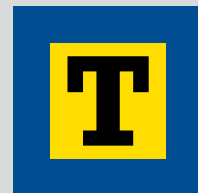
1-233300



1-132250

MATO | Échafaudage de façade

Le double garde-corps.



Garde-corps de fermeture

- en acier
- avec collier à vis

N° d'article	longueur	hauteur	poids
1-240030 ✓	30 cm	60 cm	3,0 kg
1-240070 ✓	70 cm	60 cm	3,8 kg
1-240100 →	100 cm	60 cm	5,2 kg



1-240030

1-240070

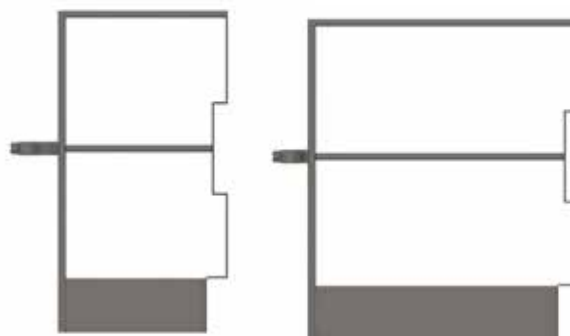
1-240100

- avec collier à clavette

N° d'article	longueur	hauteur	poids
1-241070	70 cm	60 cm	4,6 kg

- en acier
- avec plinthe
- avec collier à vis

N° d'article	longueur	hauteur	poids
1-243070 →	70 cm	120 cm	6,5 kg
1-243100 →	100 cm	120 cm	7,1 kg

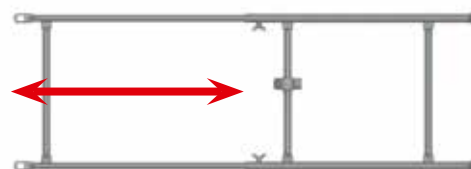


1-243070

1-243100

- en acier
- réglable
- avec collier à vis

N° d'article	Longueur, réglable	hauteur	poids
1-245160	100–160 cm	60 cm	8,5 kg
1-245210	160–210 cm	60 cm	9,8 kg



1-245160

MATO | Échafaudage de façade

Outils pour plus de sécurité et de flexibilité.

Goujon de garde-corps intérieur

- pour cadre d'échafaudage MATO 1
- en aluminium

N° d'article	poids
1-550040 →	0,095 kg



1-550040

Collier à goujon de garde-corps

- en acier
- avec collier à vis

N° d'article	poids
1-550048 →	0,9 kg



1-1550048

- avec collier à clavette

N° d'article	poids
1-551048	0,8 kg

Raccord avec collier pour cadre

- comme adaptateur de cadre
- en acier
- avec collier à vis

N° d'article	longueur	poids
1-217105 →	17,8 cm	1,2 kg



1-217105

Support de plinthe avec protection contre le vent

N° d'article	poids
1-276010 →	0,6 kg



1-276010

Protection contre le vent pour les plateaux

- protection externe pour tous les plateaux d'échafaudage
- adapté à tous les systèmes d'échafaudage avec support de plateaux à tube rond
- en acier

N° d'article	poids
1-276013 →	0,3 kg



1-276013

MATO | Échafaudage de façade

Outils pour plus de sécurité et de flexibilité.



Support de poutre en treillis

- adapté à la poutre en treillis Z-149...
- en acier
- avec collier à vis

N° d'article	Désignation	poids
1-270050	Crochet en treillis supérieur pour poutre	2,3kg
1-270051	Crochet en treillis inférieure pour poutre	2,0kg
1-270052	Crochet en treillis supérieur avec anneau pour support de poutre en haut	1,7 kg



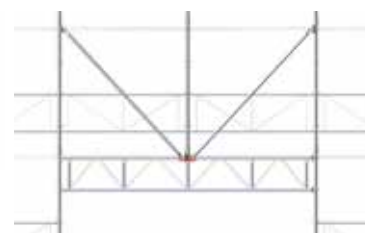
Support de plateaux

- pour poutre en treillis n° d'art. 8-150...

N° d'article	poids
1-550070	7,3kg



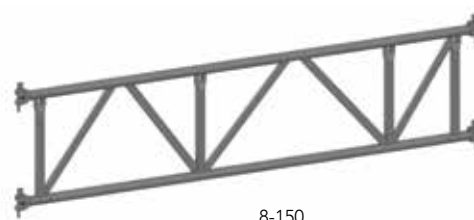
Exemple d'utilisation



Poutre en treillis

- avec tête de clavette
- pour cadre 1-213200
- en aluminium

N° d'article	longueur	hauteur	poids
8-150075 →	75cm	50 cm	8,4kg
8-150100 →	100 cm	50 cm	9,4kg
8-150150 →	150 cm	50 cm	11,9 kg
8-150200 →	200 cm	50 cm	13,7 kg
8-150225 →	225 cm	50 cm	15,2 kg
8-150250 →	250 cm	50 cm	16,1 kg
8-150300 →	300 cm	50 cm	18,0 kg
8-150400 →	400 cm	50 cm	22,3 kg
8-150500 →	500 cm	50 cm	26,6 kg
8-150600 →	600 cm	50 cm	31,0 kg



Adaptateur

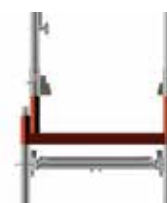
- combinaison aux systèmes d'échafaudage MATO 1 et MATO 8

N° d'article	largeur	poids
1-249070	75/70cm	5,5kg



1-249070

Exemple d'utilisation



MATO | Échafaudage de façade

Outils pour plus de sécurité et de flexibilité.

Barre transversale

- pour le montage des plateaux aux hauteurs intermédiaires
- avec Ø de tube de 48,3 mm
- en acier
- avec collier à vis

N° d'article	longueur	poids
1-246010	10 cm	1,8 kg
1-246013	13 cm	1,9 kg
1-246015	15 cm	2,0 kg
1-246016	16 cm	2,0 kg
1-246020	20 cm	2,1 kg
1-246025	25 cm	2,2 kg
1-246030	30 cm	2,4 kg
1-246039	39 cm	2,7 kg
1-246050	50 cm	3,1 kg
1-246070 ✓	70 cm	3,8 kg
1-246100 →	100 cm	4,8 kg
1-246150	150 cm	6,5 kg
1-246200	200 cm	8,2 kg
1-246250	250 cm	9,9 kg
1-246300	300 cm	11,6 kg



1-246070

- avec collier à clavette
- en acier

N° d'article	longueur	poids
1-247070	70 cm	3,6 kg



1-247070

- avec anneau
- en acier

N° d'article	longueur	poids
1-248070	70 cm	2,8 kg
1-248100	100 cm	3,4 kg
1-248150	150 cm	5,5 kg
1-248200	200 cm	7,6 kg
1-248250	250 cm	9,0 kg



1-248150

MATO | Échafaudage de façade

Outils pour plus de sécurité et de flexibilité.



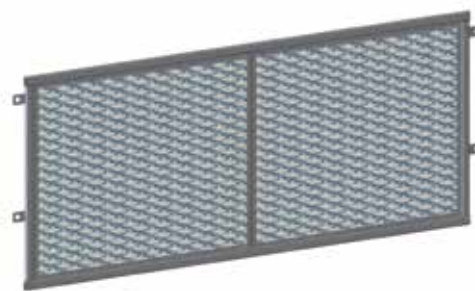
Grille de ferblantier – La protection grillagée parfaite pour la sécurité antichute

- en aluminium
- revêtement en poudre sur demande

N° d'article	longueur	hauteur	poids
1-134070 →	70 cm	100 cm	4,8 kg
1-134100 →	100 cm	100 cm	6,3 kg
1-134150 →	150 cm	100 cm	9,0 kg
1-134200 →	200 cm	100 cm	12,7 kg
1-134250 →	250 cm	100 cm	14,5 kg
1-134300 →	300 cm	100 cm	19,0 kg

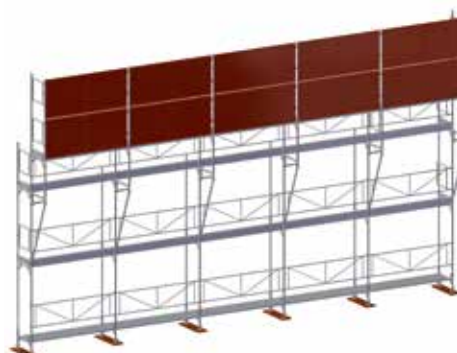
- Protection grillagée latérale
- en aluminium
- revêtement en poudre sur demande

N° d'article	longueur	hauteur	poids
1-136070	70 cm	200 cm	8,5 kg
1-136100	100 cm	200 cm	9,5 kg



1-134200

Exemple d'utilisation



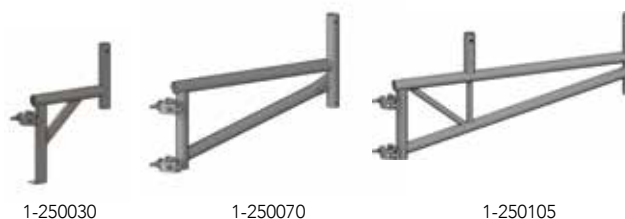
MATO | Échafaudage de façade

Les consoles.

Console extérieure

- pour extensions d'échafaudage et ponts de ferblantier
- en acier
- avec collier à vis

N° d'article	largeur	poids
1-250020	20 cm	3,4 kg
1-250030 ✓	30 cm	3,8 kg
1-250070 ✓	70 cm	8,0 kg
1-250075	75 cm	8,2 kg
1-250105	105 cm	10,4 kg



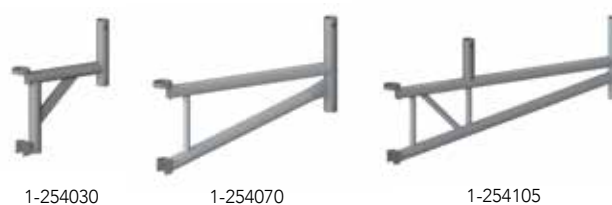
- avec collier à clavette

N° d'article	largeur	poids
1-251030	30 cm	3,8 kg
1-251070	70 cm	5,9 kg
1-251075	75 cm	7,4 kg
1-251105	105 cm	8,1 kg



- avec anneau

N° d'article	largeur	poids
1-254030	30 cm	3,5 kg
1-254070	70 cm	6,3 kg
1-254105	105 cm	8,8 kg





Console de pont de ferblantier

- saillie pour 20 cm ou 50 cm
- en acier

N° d'article	largeur	poids
1-255070	70 cm	4,7 kg



1-255070

Exemple d'utilisation



Console d'angle intérieure

- pour la création d'angles intérieurs
- compatible avec les systèmes d'échafaudage MATO 1, MATO 2 et MATO 8
- en acier, tôle ondulée en aluminium

N° d'article	longueur	largeur	poids
1-160015 →	15 cm	15 cm	3,5 kg
1-160020 →	20 cm	20 cm	3,9 kg
1-160030 →	30 cm	30 cm	6,4 kg
1-160070 →	70 cm	70 cm	12,8 kg



1-160030

Exemple d'utilisation



MATO | Échafaudage de façade

Les consoles.

Console intérieure

- en acier
- à accrocher

N° d'article	longueur	poids
1-256015 →	15 cm	1,1 kg
1-256020 →	20,5 cm	1,3 kg
1-256030 →	30 cm	1,7 kg
1-256030.1	32 cm	1,7 kg

- avec collier à vis
- réglable

N° d'article	longueur	poids
1-258015	15,5 cm	1,9 kg
1-258020	20,5 cm	2,0 kg
1-258030 ✓	30 cm	2,5 kg
1-258045	45 cm	4,1 kg
1-258050	50 cm	4,2 kg
1-258060 ✓	60 cm	5,0 kg
1-258090*	90 cm	7,6 kg

* peut uniquement être utilisé sur les cadres avec tube en acier de 48,3 × 2,7 mm.

- avec collier à clavette

N° d'article	longueur	poids
1-259015	15,5 cm	1,9 kg
1-259020	20,5 cm	2,1 kg
1-259030	30 cm	2,5 kg
1-259060	60 cm	4,8 kg
1-259090*	90 cm	7,2 kg

* peut uniquement être utilisé sur les cadres avec tube en acier de 48,3 × 2,7 mm.



1-256030



1-258030



1-258060



1-259060



Console intérieure interchangeable

- en acier
- kit : console intérieure interchangeable avec collier

N° d'article	longueur	poids
1-255010S →	15/20cm	1,9 kg
1-255015S →	15/30cm	2,3 kg
1-255020S →	20/30cm	2,4 kg

- collier pour la console intérieure interchangeable

N° d'article	longueur	poids
1-255005 →	15/20 cm	0,8 kg

- console intérieure interchangeable à accrocher

N° d'article	longueur	poids
1-255010 →	15/20cm	1,1 kg
1-255015 →	15/30cm	1,5 kg
1-255020 →	20/30cm	1,5 kg



1-255020S

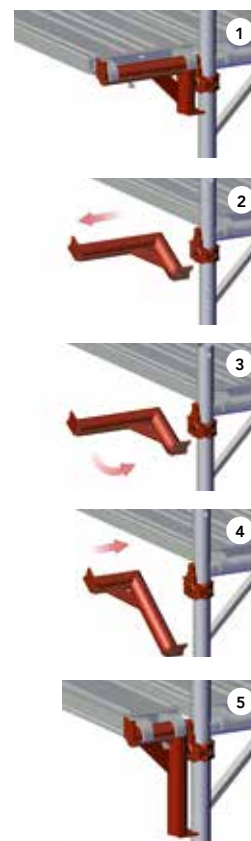


1-255005



1-255020

Exemple d'utilisation



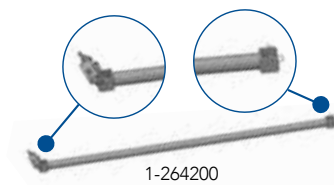
MATO | Échafaudage de façade

Le plus en termes de sécurité pour une charge élevée.

Renfort de console

- pour le support des consoles avec une charge élevée
- peut être montée sur la console avec un boulon et une goupille de sécurité
- demi-accouplement mobile pour le montage sur le cadre
- en acier

N° d'article	longueur	poids	épaisseur de mur
1-264200 ✓	200 cm	7,2 kg	3,25 mm



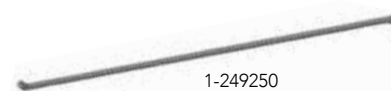
Exemple d'utilisation



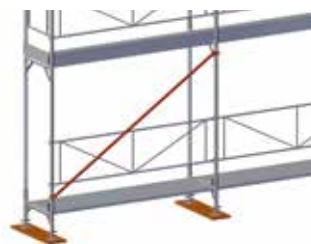
Entretoise diagonale

- avec deux demi-accouplements soudés
- en acier

N° d'article	longueur	hauteur	poids
1-249250 →	250 cm	200 cm	8,6 kg
1-249300 →	300 cm	200 cm	9,7 kg



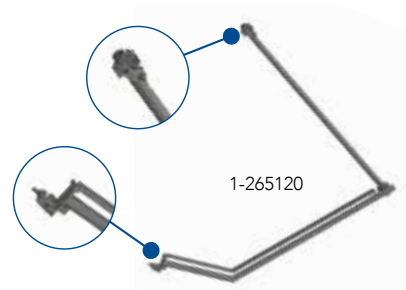
Exemple d'utilisation



Console pour toit de protection

- pour la protection des passants
- avec protection de plancher
- avec un collier tournant et un demi-accouplement soudé
- en acier

N° d'article	longueur	largeur	poids
1-265120 ✓	200 cm	120 cm	17,7 kg
1-265180	200 cm	180 cm	22,7 kg

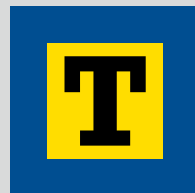


Exemple d'utilisation



MATO | Échafaudage de façade

Le plus en termes de sécurité pour une charge élevée.



Couvre-fente

- supprime les fentes entre les consoles et échafaudages à cadres
- compatible avec les systèmes d'échafaudage MATO 1 et MATO 8
- en aluminium

N° d'article	longueur	largeur	poids
1-265070 ✓	70 cm	12,5 cm	2,3 kg
1-265100 ✓	100 cm	12,5 cm	3,5 kg
1-265150 ✓	150 cm	12,5 cm	5,5 kg
1-265200 ✓	200 cm	12,5 cm	7,5 kg
1-265250 ✓	250 cm	12,5 cm	9,5 kg
1-265300 ✓	300 cm	12,5 cm	11,5 kg



Exemple d'utilisation



Plaque de couplage

- avec protection contre le vent intégrée
- en aluminium

N° d'article	longueur	largeur	poids
Z-123250 →	250 cm	20,0 cm	6,2 kg
Z-127250 →	250 cm	32,0 cm	8,1 kg



Exemple d'utilisation



MATO | Échafaudage de façade

Montage en toute sécurité sur le béton.

Console murale

La console murale sert à recevoir l'échafaudage de façade partout où il ne peut pas être posé au sol.

- en trois parties, composé d'un fixation murale, d'une poutre en treillis en aluminium et d'un support incliné (article en kit)

N° d'article	hauteur	longueur	poids
1-267160 →	40 cm	160 cm	24,0 kg

- fixation murale pour la console murale
- en acier

N° d'article	poids
1-267161 →	15,8 kg

- Poutre en treillis pour la console murale
- avec goujon de garde-corps MATO 1
- en aluminium

N° d'article	poids
1-267162 →	7,8 kg

- Appui incliné pour la console murale pour une capacité de charge plus élevée
- Boulon et épingle de sécurité inclus
- en acier

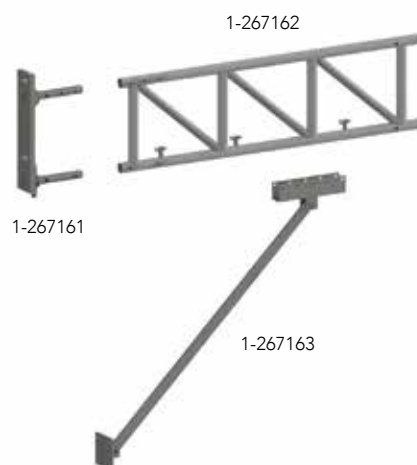
N° d'article	poids
1-267163 →	10,6 kg

Boulon

N° d'article	Diamètre
Z-834001 →	12 × 60 mm
Z-834002 →	12 × 80 mm

Épingle de sécurité

N° d'article	Diamètre
Z-850001 →	3 mm



MATO | Échafaudage de façade

Montage en toute sécurité sur le béton.



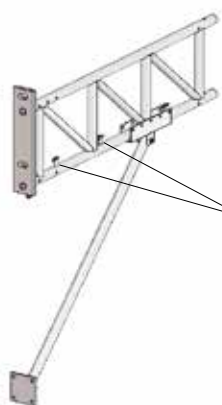
Indications de charge

- sans support incliné

L	F
30 cm	1100 kg
60 cm	900 kg

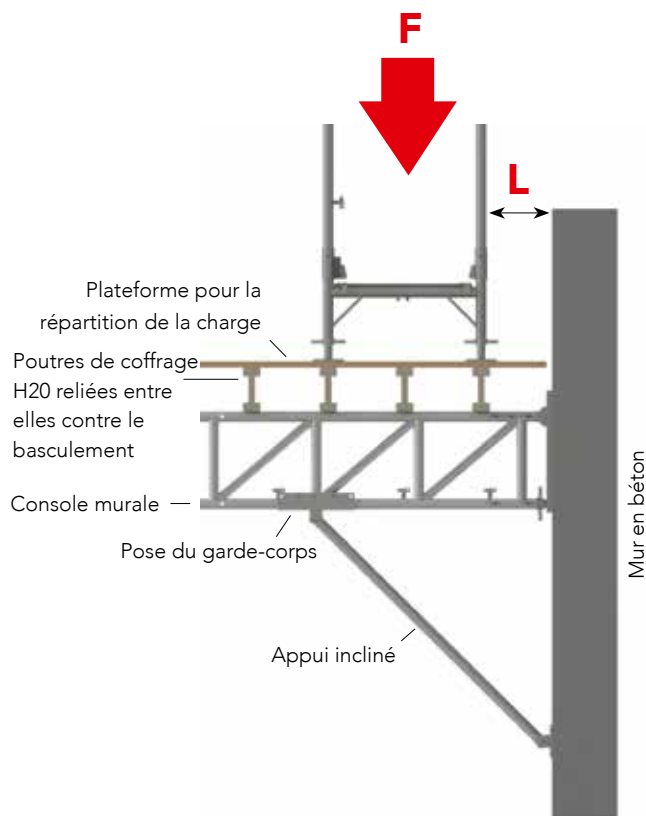
- sans support incliné

L	F
30 cm	4000 kg
60 cm	2400 kg

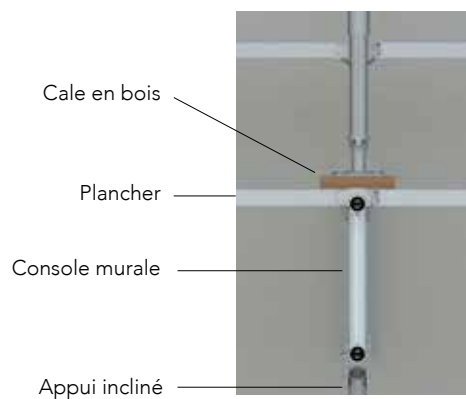


Goujon de garde-corps pour stabilisation horizontale avec double garde-corps MATO 1

Exemple d'utilisation



Alternative



MATO | Échafaudage de façade

Tous les plateaux testé pour le pont de ferblaniter.

Plateau entièrement en aluminium

- Largeur de crochet 25 mm
- en aluminium
- facile à manipuler
- totalement recyclable

N° d'article	capacité charge	longueur	largeur	poids
Z-120070 ✓	600 kg/m ²	70 cm	64 cm	5,7 kg
Z-120075 →	600 kg/m ²	75 cm	64 cm	6,0 kg
Z-120100 ✓	600 kg/m ²	100 cm	64 cm	7,5 kg
Z-120125 ✓	600 kg/m ²	125 cm	64 cm	8,9 kg
Z-120150 ✓	600 kg/m ²	150 cm	64 cm	10,4 kg
Z-120180 →	600 kg/m ²	180 cm	64 cm	12,1 kg
Z-120200 ✓	600 kg/m ²	200 cm	64 cm	13,4 kg
Z-120225 →	450 kg/m ²	225 cm	64 cm	14,8 kg
Z-120250 ✓	450 kg/m ²	250 cm	64 cm	16,3 kg
Z-120257	450 kg/m ²	257 cm	64 cm	16,8 kg
Z-120300 ✓	200 kg/m ²	300 cm	64 cm	19,2 kg



Z-120250

- Largeur de crochet 25 mm, avec protection contre le vent intégrée

N° d'article	capacité charge	longueur	largeur	poids
Z-121070 ✓	600 kg/m ²	70 cm	64 cm	5,7 kg
Z-121075 →	600 kg/m ²	75 cm	64 cm	6,0 kg
Z-121100 ✓	600 kg/m ²	100 cm	64 cm	7,5 kg
Z-121125 ✓	600 kg/m ²	125 cm	64 cm	8,9 kg
Z-121150 ✓	600 kg/m ²	150 cm	64 cm	10,4 kg
Z-121180 →	600 kg/m ²	180 cm	64 cm	12,1 kg
Z-121200 ✓	600 kg/m ²	200 cm	64 cm	13,4 kg
Z-121225 →	600 kg/m ²	225 cm	64 cm	14,8 kg
Z-121250 ✓	450 kg/m ²	250 cm	64 cm	16,3 kg
Z-121257	450 kg/m ²	257 cm	64 cm	16,8 kg
Z-121300 ✓	200 kg/m ²	300 cm	64 cm	19,2 kg



Z-121250

- Largeur de crochet 25 mm, avec protection contre le vent intégrée

N° d'article	capacité charge	longueur	largeur	poids
Z-126070 ✓	600 kg/m ²	70 cm	32 cm	3,6 kg
Z-126075 →	600 kg/m ²	75 cm	32 cm	3,8 kg
Z-126100 ✓	600 kg/m ²	100 cm	32 cm	4,6 kg
Z-126125 ✓	600 kg/m ²	125 cm	32 cm	5,6 kg
Z-126150 ✓	600 kg/m ²	150 cm	32 cm	6,4 kg
Z-126180 →	600 kg/m ²	180 cm	32 cm	7,6 kg
Z-126200 ✓	600 kg/m ²	200 cm	32 cm	8,2 kg
Z-126225 →	450 kg/m ²	225 cm	32 cm	9,1 kg
Z-126250 ✓	450 kg/m ²	250 cm	32 cm	10,0 kg
Z-126300 ✓	450 kg/m ²	300 cm	32 cm	15,5 kg
Z-126350	300 kg/m ²	350 cm	32 cm	17,8 kg
Z-126400	200 kg/m ²	400 cm	32 cm	20,3 kg



Z-126250



MATO | Échafaudage de façade

Tous les plateaux testé pour le pont de ferblantier.



Plateau à trappe et échelle

- Largeur de crochet 25 mm
- en aluminium

N° d'article	capacité charge	longueur	largeur	poids
Z-124150	300 kg/m ²	150 cm	64 cm	20,3 kg
Z-124200 ✓	300 kg/m ²	200 cm	64 cm	23,3 kg
Z-124250 ✓	200 kg/m ²	250 cm	64 cm	24,8 kg
Z-124300 ✓	200 kg/m ²	300 cm	64 cm	28,7 kg



Z-124250

Plateau léger à trappe et échelle

- Largeur de crochet 25 mm, avec protection contre le vent intégrée
- en aluminium

N° d'article	capacité charge	longueur	largeur	poids
Z-125100	300 kg/m ²	100 cm	64 cm	12,7 kg
Z-125150	300 kg/m ²	150 cm	64 cm	17,3 kg
Z-125200	200 kg/m ²	200 cm	64 cm	19,2 kg
Z-125250	200 kg/m ²	250 cm	64 cm	19,4 kg
Z-125300	200 kg/m ²	300 cm	64 cm	23,5 kg



Z-125250

Plateau métallique

- Largeur de crochet 25 mm, avec protection contre le vent intégrée
- en acier

N° d'article	capacité charge	longueur	largeur	poids
Z-226070 ✓	600 kg/m ²	70 cm	32 cm	5,5 kg
Z-226075 →	600 kg/m ²	75 cm	32 cm	6,0 kg
Z-226100 ✓	600 kg/m ²	100 cm	32 cm	6,9 kg
Z-226110 →	600 kg/m ²	110 cm	32 cm	7,7 kg
Z-226125 ✓	600 kg/m ²	125 cm	32 cm	8,1 kg
Z-226150 ✓	600 kg/m ²	150 cm	32 cm	9,4 kg
Z-226180 →	600 kg/m ²	180 cm	32 cm	10,8 kg
Z-226200 ✓	600 kg/m ²	200 cm	32 cm	11,7 kg
Z-226225 →	450 kg/m ²	225 cm	32 cm	13,0 kg
Z-226250 ✓	450 kg/m ²	250 cm	32 cm	14,2 kg
Z-226300 ✓	300 kg/m ²	300 cm	32 cm	16,6 kg
Z-226350 ✓	300 kg/m ²	350 cm	32 cm	20,3 kg
Z-226400 ✓	200 kg/m ²	400 cm	32 cm	22,9 kg



Z-226250

Remarque : Vous trouverez d'autres planchers dans notre catalogue **MATO Z**.

MATO | Échafaudage de façade

Les escaliers.

Escalier en aluminium

- avec plateforme

N° d'article	longueur	largeur	hauteur	pois
Z-572150	150 cm	60 cm	125 cm	11,3 kg

- antidérapant
- profondeur de marche de 18 cm
- avec limon simple
- en aluminium

N° d'article	longueur	largeur	hauteur	pois
Z-571150	150 cm	60 cm	125 cm	13,3 kg
Z-572050	70 cm	60 cm	50 cm	5,8 kg
Z-572075	100 cm	60 cm	75 cm	7,7 kg
Z-572100	100 cm	60 cm	100 cm	9,0 kg
Z-572200	200 cm	60 cm	200 cm	15,9 kg
Z-572250 ✓	250 cm	60 cm	200 cm	17,6 kg

- avec plateforme

N° d'article	longueur	largeur	hauteur	pois
Z-571250 →	250 cm	60 cm	200 cm	23,6 kg
Z-572300 ✓	300 cm	60 cm	200 cm	24,4 kg

- antidérapant
- profondeur de marche de 18 cm
- avec limon double
- en aluminium

N° d'article	longueur	largeur	hauteur	pois
Z-573250	250 cm	60 cm	200 cm	18,1 kg
Z-573300	300 cm	60 cm	200 cm	28,7 kg
Z-574150	150 cm	90 cm	125 cm	18,6 kg
Z-574250	250 cm	90 cm	200 cm	27,2 kg

Traverse spéciale

- pour le rétrécissement de l'échafaudage et les accès
- le cadre et le poteau de garde-corps peuvent être placés
- peut uniquement être utilisée avec les plateaux en alu ou en acier
- en acier

N° d'article	largeur	pois
1-272070 ✓	70 cm	5,3 kg
1-272100 →	100 cm	6,9 kg



Z-572150



Z-571150



Z-572050



Z-572075



Z-571250
Z-572300



Z-572250

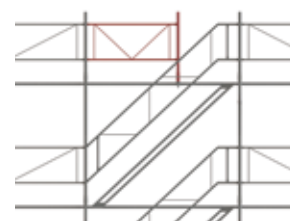


Z-573250



Z-573300

Exemple d'utilisation



1-272070



Garde-corps d'escalier

- en acier

N° d'article	longueur	hauteur	poids
Z-272050	100 cm	57 cm	8,2 kg

- adaptée aux escaliers avec plateforme Z-571250

- en acier

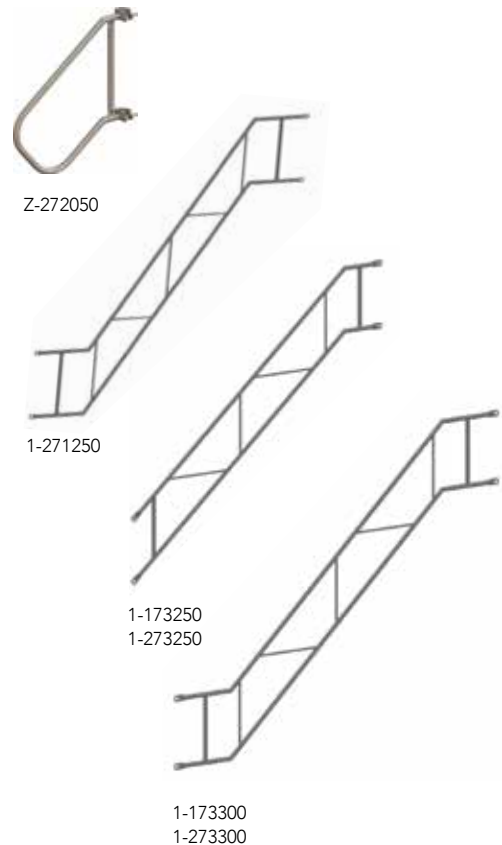
N° d'article	longueur	hauteur	poids
1-271250	250 cm	200 cm	14,7 kg

- en acier

N° d'article	longueur	hauteur	poids
1-273200 →	200 cm	200 cm	11,6 kg
1-273250 ✓	250 cm	200 cm	13,7 kg
1-273300 ✓	300 cm	200 cm	15,8 kg

- en aluminium

N° d'article	longueur	hauteur	poids
1-173200 →	200 cm	200 cm	6,2 kg
1-173250 →	250 cm	200 cm	7,4 kg
1-173300 →	300 cm	200 cm	8,5 kg



Main courante d'escalier

- adaptée aux escaliers Z-572200 et Z-572250

- en acier

N° d'article	longueur	poids
1-272200 →	200 cm	4,1 kg
1-272250 →	250 cm	4,9 kg

- réglable

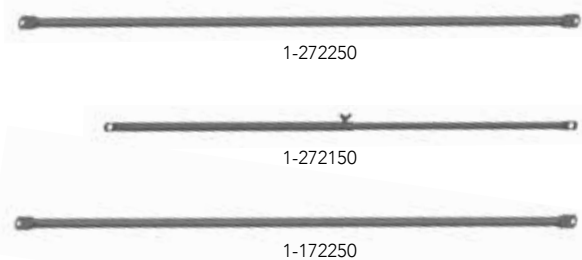
- en acier

N° d'article	longueur	poids
1-272150 →	100–150 cm	3,2 kg
1-272320 →	180–320 cm	5,2 kg

- adaptée aux escaliers Z-572200 et Z-572250

- en aluminium

N° d'article	longueur	poids
1-172200 →	200 cm	2,5 kg
1-172250 →	250 cm	3,0 kg



MATO | Échafaudage de façade

La protection contre les intempéries.

Toit de protection contre les intempéries

- en acier

N° d'article	longueur	poids
1-586210 →	210 cm	15,2 kg

- avec accouplement à clavette

N° d'article	longueur	poids
1-586225 →	210 cm	11,8 kg

- en acier

- avec accouplement à vis

N° d'article	longueur	poids
1-586226 →	210 cm	12,5 kg



Entretoise horizontale

- en acier

N° d'article	longueur	poids
1-231070 →	70 cm	1,1 kg
1-231100 →	100 cm	1,5 kg
1-231150 →	150 cm	2,2 kg
1-231200 →	200 cm	3,0 kg
1-231250 →	250 cm	3,8 kg
1-231300 →	300 cm	4,5 kg

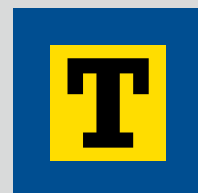
- en aluminium

N° d'article	longueur	poids
1-131070 →	70 cm	0,5 kg
1-131100 →	100 cm	0,7 kg
1-131125 →	125 cm	0,9 kg
1-131150 →	150 cm	1,1 kg
1-131180 →	180 cm	1,4 kg
1-131200 →	200 cm	1,5 kg
1-131225 →	225 cm	1,7 kg
1-131250 →	250 cm	1,9 kg
1-131300 →	300 cm	2,2 kg



MATO | Échafaudage de façade

La protection contre les intempéries.



La solution économique : la couverture de passerelle

- réglable
- évacuation de l'eau possible vers l'intérieur ou l'extérieur
- montage possible sur tous les échafaudages de façade
- le seul couverture de passerelle résistant aux tempêtes

N° d'article	Désignation	longueur	poids
N-1-586225 →	Article en kit pour MATO 1*	210 cm	7,6kg

*Kit composé d'un tube vertical (grand et petit), d'un rail en aluminium, d'un élément de serrage de la bâche et d'un clip



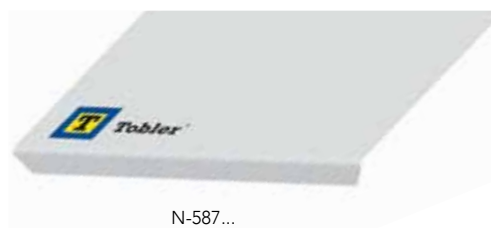
Bâche à couvrir passerelle 650 g/m²

- avec bourrelet
- marquage couleur
- également disponible dans le coloris du client avec le logo

N° d'article	largeur	longueur	poids
N-587070	■ 70 cm	225 cm	1,1 kg
N-587100	■ 100 cm	225 cm	1,3 kg
N-587125	■ 125 cm	225 cm	1,6 kg
N-587150	■ 150 cm	225 cm	1,9 kg
N-587200	■ 200 cm	225 cm	2,8 kg
N-587250	■ 250 cm	225 cm	3,3 kg
N-587300	■ 300 cm	225 cm	3,8 kg

autres largeurs sur demande

Exemple d'utilisation



Élément de serrage pour bâches

- Kit alu : élément de serrage en alu, incl. clip avec épingle de sécurité

N° d'article	longueur	poids
N-588040 →	30 cm	1,4kg



Clip pour couverture de passerelle

- pour l'élément de serrage de la bâche
- Ø 12 x 60 mm

N° d'article	poids
N-850001 →	0,1kg

MATO | Échafaudage de façade

La plinthe.

Plinthe en bois

- plinthe grossière en bois résistante, de 22 mm

N° d'article	longueur	hauteur	poids
1-510070 ✓	70 cm	15 cm	1,4 kg
1-510100 ✓	100 cm	15 cm	1,9 kg
1-510150 ✓	150 cm	15 cm	2,6 kg
1-510200 ✓	200 cm	15 cm	3,8 kg
1-510250 ✓	250 cm	15 cm	4,4 kg
1-510300 ✓	300 cm	15 cm	5,4 kg

- plinthe latérale en bois

N° d'article	longueur	hauteur	poids
1-511060 ✓	60 cm	15 cm	1,3 kg
1-511090 →	90 cm	15 cm	1,7 kg

- plinthe, peinte dans la couleur RAL du client
- avec le logo du client

N° d'article	longueur	hauteur	poids
1-514070 ✓	70 cm	15 cm	1,4 kg
1-514100 ✓	100 cm	15 cm	1,9 kg
1-514150 ✓	150 cm	15 cm	2,6 kg
1-514200 ✓	200 cm	15 cm	3,8 kg
1-514250 ✓	250 cm	15 cm	4,4 kg
1-514300 ✓	300 cm	15 cm	5,4 kg

- plinthe latérale en bois, peinte

N° d'article	longueur	hauteur	poids
1-515060 ✓	60 cm	15 cm	1,3 kg
1-515090 ✓	90 cm	15 cm	1,7 kg

Plinthe latérale métallique

N° d'article	longueur	hauteur	poids
1-518070 →	70 cm	20 cm	2,1 kg
1-518090 →	100 cm	20 cm	3,0 kg



1-510150



1-511060



1-514200

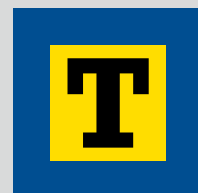


1-515060

Exemple d'utilisation 1-518070



1-518070



Plinthe en aluminium

- en aluminium

N° d'article	longueur	hauteur	pois
1-512070 ✓	70 cm	15 cm	0,7 kg
1-512100 ✓	100 cm	15 cm	1,1 kg
1-512125 ✓	125 cm	15 cm	1,4 kg
1-512150 ✓	150 cm	15 cm	1,7 kg
1-512200 ✓	200 cm	15 cm	2,2 kg
1-512225 ✓	225 cm	15 cm	2,4 kg
1-512250 ✓	250 cm	15 cm	2,7 kg
1-512300 ✓	300 cm	15 cm	3,3 kg

- plinthe latérale en aluminium

N° d'article	longueur	hauteur	pois
1-513060 ✓	60 cm	15 cm	0,6 kg
1-513090 ✓	90 cm	15 cm	1,0 kg

- en aluminium, revêtement par poudrage
- avec le logo du client

N° d'article	longueur	hauteur	pois
1-516070 ✓	70 cm	15 cm	0,7 kg
1-516100 ✓	100 cm	15 cm	1,1 kg
1-516125 ✓	125 cm	15 cm	1,4 kg
1-516150 ✓	150 cm	15 cm	1,7 kg
1-516200 ✓	200 cm	15 cm	2,1 kg
1-516225 ✓	225 cm	15 cm	2,4 kg
1-516250 ✓	250 cm	15 cm	2,7 kg
1-516300 ✓	300 cm	15 cm	3,3 kg

- plinthe latérale en aluminium, revêtement en poudre

N° d'article	longueur	hauteur	pois
1-517060 ✓	60 cm	15 cm	0,6 kg
1-517090 ✓	90 cm	15 cm	1,0 kg

Colle pour plinthe

- avec le logo du client

N° d'article	longueur
Z-999050	0–50 cm
Z-999051	51–100 cm
Z-999052	101–150 cm
Z-999053	151–200 cm



1-512150



1-513060



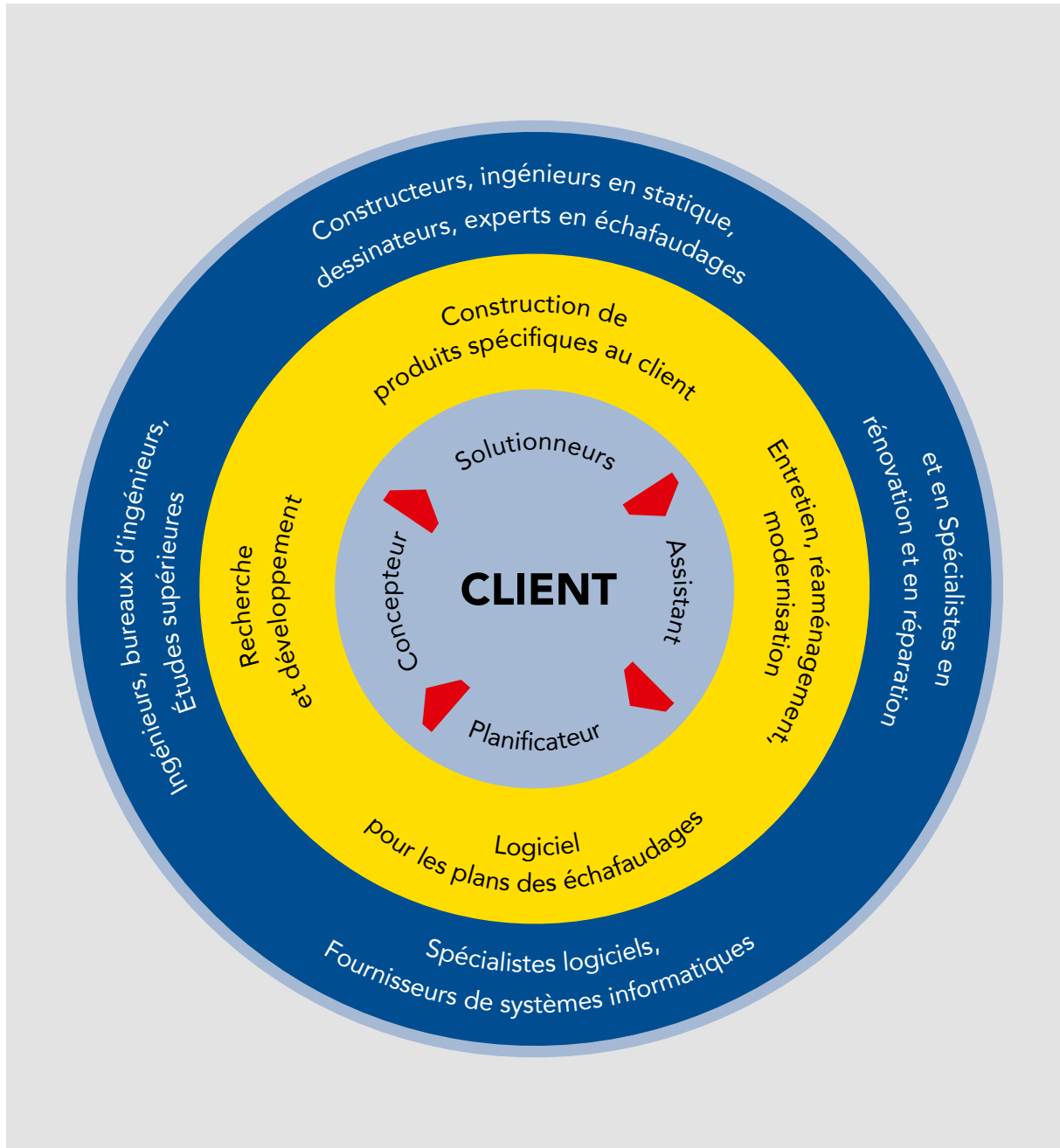
1-516200



1-517060

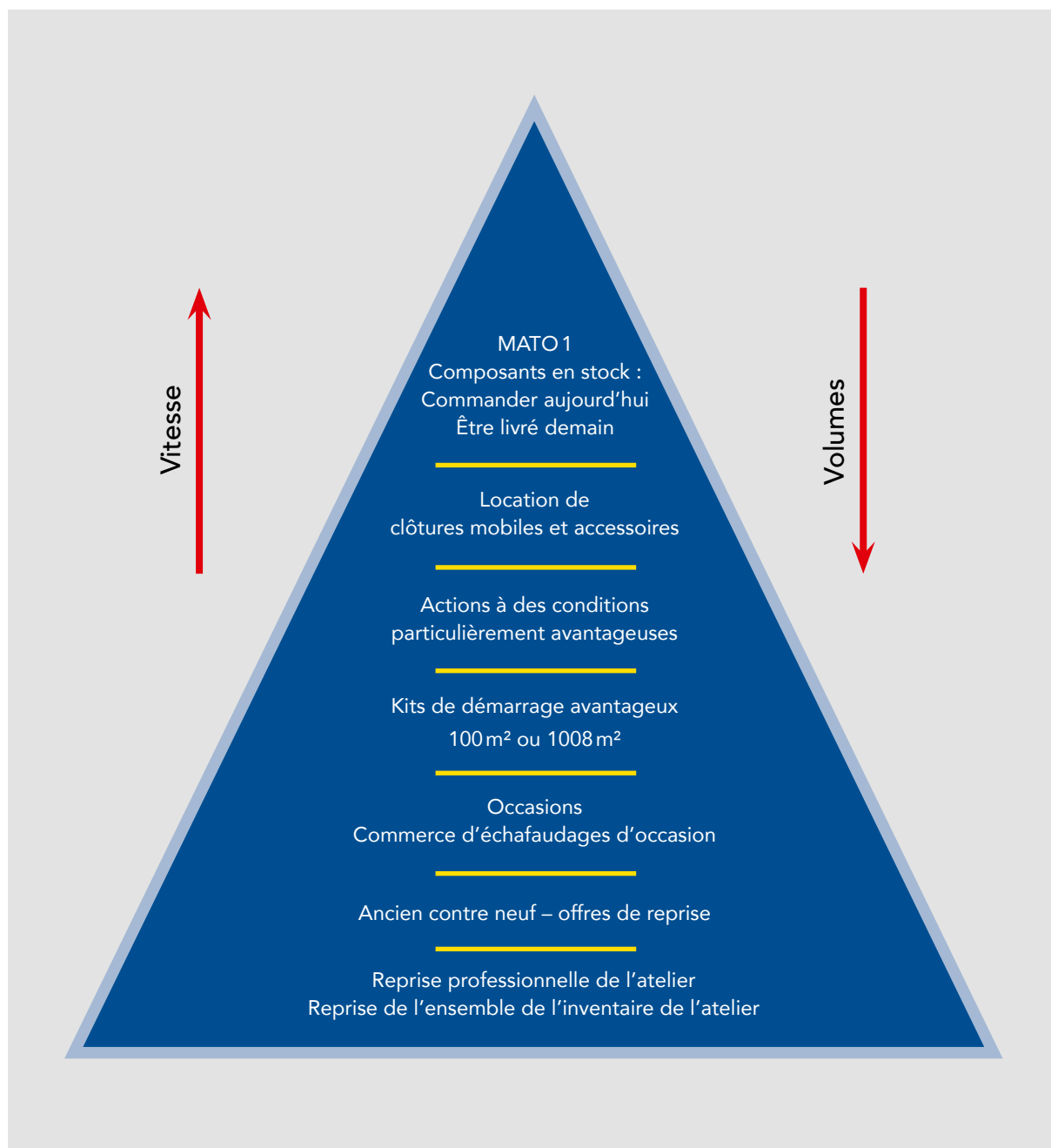
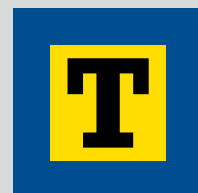
MATO | Échafaudage de façade

Compétence à 360° pour votre échafaudage.



Nous trouvons la solution optimale à votre problème.

Nous aimons les défis. Profitez de notre savoir-faire acquis au fil des décennies ainsi que de notre fidèle équipe de collaborateurs expérimentés.



Profitez de nos offres attrayantes et intéressantes.

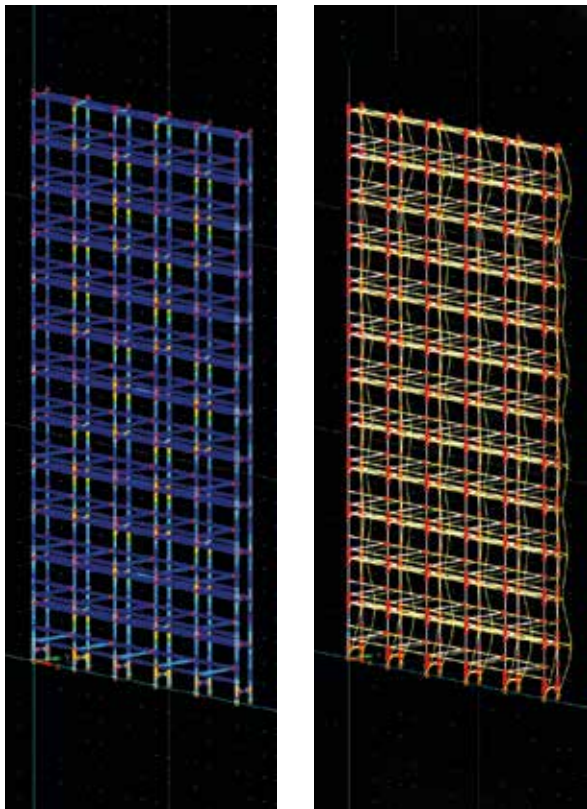
Notre ambition est de vous fournir rapidement et de vous livrer directement. Nous vous établissons volontiers des offres personnelles. Restez informés en permanence en vous abonnant à notre Newsletter.

MATO | Échafaudage de façade

Sécurité certifiée.

Simulation et calculs statiques

Les calculs statiques garantissent que vous travaillez en toute sécurité sur l'échafaudage. Contactez-nous pour les tâches compliquées. Nous vous aidons aussi volontiers à planifier votre échafaudage avec précision grâce à notre logiciel SCAFFMAX.



Essai et expérimentation

Dans le cadre de séries d'essais avec des billes d'acier qui tombent de hauteurs normalisées et des masses roulantes qui tombent de hauteurs normalisées selon des angles définis, nous nous assurons que nos produits, seuls ou en combinaison, ne présentent pas de défaillance, même dans les cas extrêmes.



Pour que vous puissiez vous déplacer en toute sécurité dans les escaliers, ceux-ci sont soumis à des tests de charge alternée de 300'000 cycles de charge et d'une fréquence de 2 Hz sur les marches centrales et inférieures, conformément à la norme DIN EN 12810-1. Les soudures sont ensuite examinées. Aucune fissure ne doit apparaître, afin de garantir votre sécurité.





Tobler[®]
since 1995
Échafaudage. Coffrage.

Le plaisir de la construction industrielle

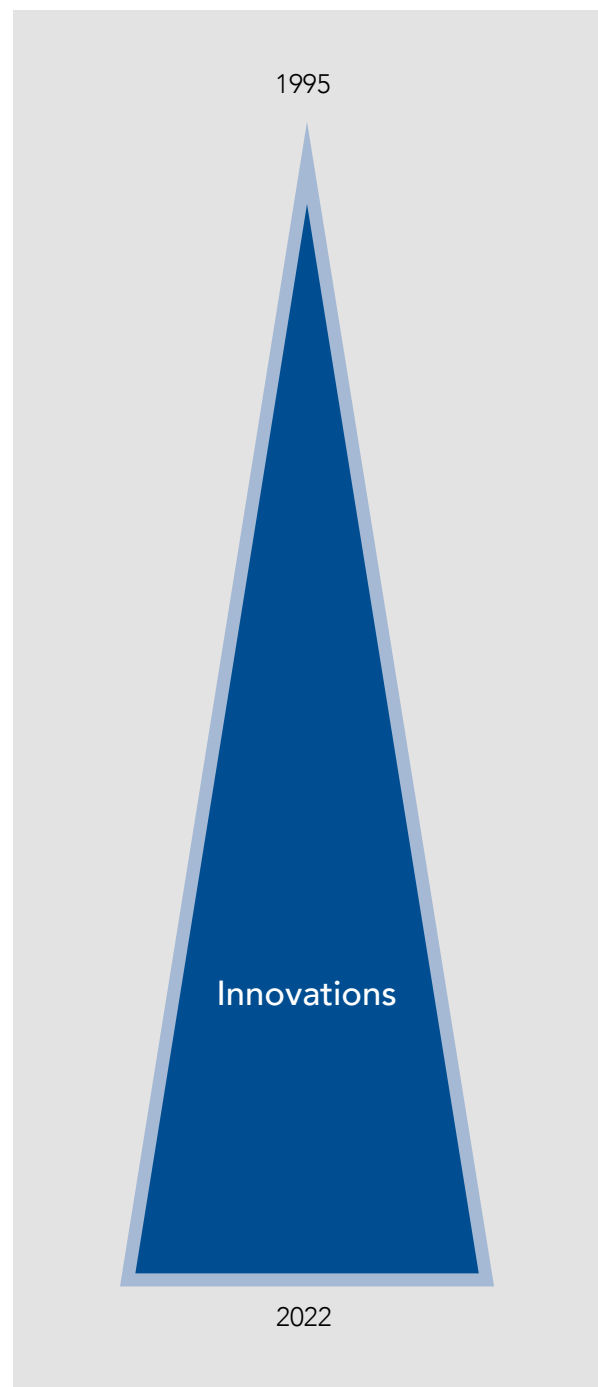
En 1995, Tobler a été la première entreprise au monde à développer un plancher extrudé entièrement en aluminium, lancé par la suite sur le marché en 1996.

Un an plus tard, une nouvelle première mondiale a eu lieu : Le premier plancher entièrement en alu avec trappe et échelle.

Depuis cette époque, Tobler développe année après année une multitude d'innovations pour l'industrie de la construction, qui rendent votre vie plus sûre et plus simple.

27 années d'expérience dans la construction d'échafaudages

Chaque année, nos échafaudages de façade et nos échafaudages modulaires sont encore plus performants grâce à des innovations. Pousés par notre ambition de vous fournir le meilleur, nous continuerons à développer notre offre, à poursuivre nos recherches sur des solutions brevetables et à tester continuellement de nouvelles idées sur le marché.



MATO | Échafaudage de façade

Expérimenter la qualité du service.

Vitesse

Service plus rapide –
Confort pour le client.

Précision

Nous suivons le cycle de vie de nos produits –
et mesurons nos performances de manière cohérente.

Efficacité

Nous voulons réduire la charge de travail –
Augmenter la vitesse et la précision en même temps.

Disponibilité

Nous nous efforçons d'offrir un service à la clientèle
de première classe – des conseils compétents à tout
moment.

Ouverture d'esprit

Nous sommes heureux de recevoir vos suggestions –
pour que nous soyons recommandés.

Innovation

Nous ne nous arrêtons jamais – Tobler est synonyme
d'innovation dans la construction d'échafaudages.





Platte de cadre

- Palette pour 45 cadres d'échafaudage
- en acier

N° d'article	longueur	largeur	poids
1-280070 →	245 cm	70 cm	79,8 kg
1-280100 →	245 cm	100 cm	89,3 kg
1-280140 →	245 cm	140 cm	101,8 kg
1-280170 →	245 cm	170 cm	115,1 kg

- pour 45 cadres d'échafaudage
- en aluminium

N° d'article	longueur	largeur	poids
1-180070 →	245 cm	70 cm	39,4 kg

- pour 20 cadres d'échafaudage
- 2 éléments, démontable, empilable

N° d'article	longueur	largeur	poids
1-281070	245 cm	70 cm	35,8 kg
1-281100	245 cm	100 cm	42,3 kg



1-280070



1-180070



1-281070

Container de garde-corps

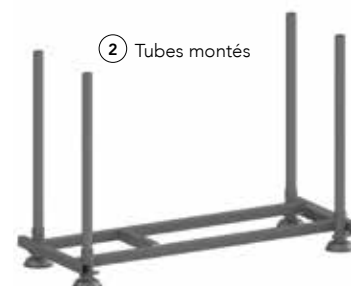
- Container pour 40 garde-corps
- en acier
- démontable, empilable

N° d'article	longueur	largeur	poids
1-282150 →	150 cm	60 cm	26,1 kg

① Tubes empilés



② Tubes montés



1-282150

Remarque : Vous trouverez encore plus de solutions pour un stockage efficace dans notre catalogue **Tobler** Stockage.

Filets d'échafaudage

- Type 37 filet RASCHEL
- tous les filets avec un bord stable en boutonnière
- filet maillé PE environ 37 g/m²
- également disponible dans les couleurs de la société lors de grosses quantités

N° d'article	longueur	largeur	perméabilité au vent env.
S-720250	100 m	2,5 m	60%
S-720300	100 m	3,0 m	60%
S-720400	100 m	4,0 m	60%
S-720500	100 m	5,0 m	60%

- Type 40 ECO
- toile monofilament en PE, 42 g/m²
- ouverture de maille 10 × 3 mm
- également disponible dans les couleurs de la société lors de grosses quantités

N° d'article	longueur	largeur	perméabilité au vent env.
S-722250	100 m	2,5 m	70%
S-722300	100 m	3,0 m	70%
S-722400	100 m	4,0 m	70%

- Type 50 MATO
- toile monofilament en PE, 50 g/m²
- ouverture de maille 8 × 3 mm
- également disponible dans les couleurs de la société lors de grosses quantités

N° d'article	longueur	largeur	perméabilité au vent env.
S-724250	100 m	2,5 m	65%
S-724300	100 m	3,0 m	65%
S-724400	100 m	4,0 m	65%

- Type 55 RAFIA
- tissu du ruban PE, 55 g/m² (également imprimable)
- ouverture de maille 8 × 3 mm
- coloris au choix : noir, blanc, vert, bleu, rouge, jaune, orange

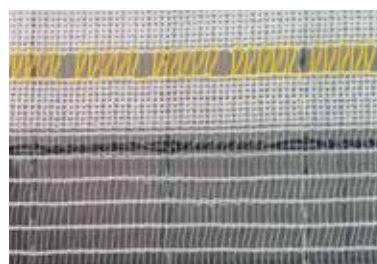
N° d'article	longueur	largeur	perméabilité au vent env.
S-728250	100 m	2,57 m	50%



Type 37



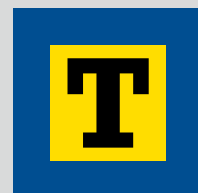
Type 40



Type 50



Type 55



Filets de protection pour échafaudages

- Type 230 MESH
- PVC perforé, 340g/m² (également imprimable)
- ouverture de maille 3 x 1 mm
- impression numérique sur toute la surface en qualité photo (convient pour les méga-posters)
- également disponible en qualité difficilement inflammable B1-5.1
- couleur blanche

N° d'article	longueur	largeur	perméabilité au vent
S-736175	3,40m	1,75m	env. 10%

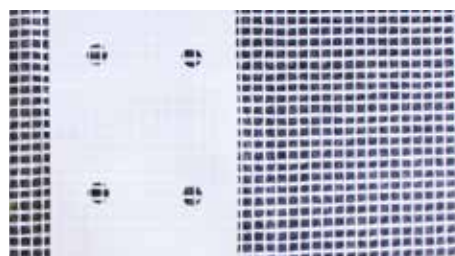


Type 230

Bâches d'échafaudage armée

- bâches d'échafaudage renforcées, 220g/m²

N° d'article	longueur	largeur	poids
S-710140	20m	1,40m	6,4kg
S-710240	20m	2,40m	11,0kg
S-710250	20m	2,70m	12,5kg
S-710300	20m	3,20m	15,3kg
S-710400	20m	4,10m	19,6kg



S-710...



Fixations

- Attaches de filet et câble

N° d'article	longueur	largeur	pces/paquet
S-750012	300mm	4,8mm	11'000
S-750014	370mm	7,6mm	4'500



S-750012

- Attache flexible pour bâche

N° d'article	longueur	pces/paquet
S-750020	300mm	1'000

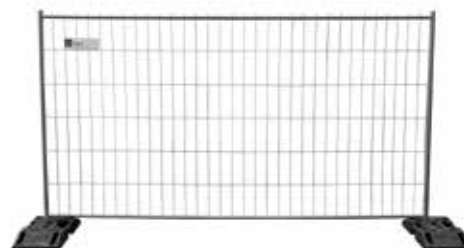


S-750020

Clôture mobile «Standard»

- conception légère et peu coûteuse, galvanisée à chaud
- maillage: vertical : 100mm/horizontal : 300mm
- épaisseur de fil : vertical : 3,4mm/horizontal : 3,8mm

N° d'article	longueur	hauteur	poids
B-200120	220 cm	120 cm	9,9 kg
B-200200	220 cm	200 cm	11,0 kg
B-200350	350 cm	200 cm	15,2 kg

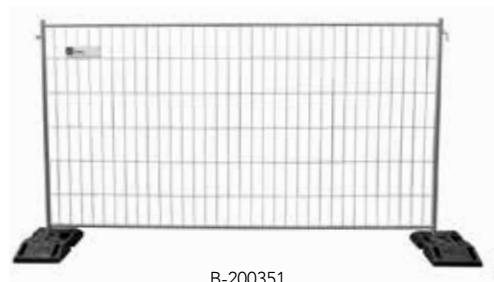


B-200350

Clôture mobile «Professionnelle»

- galvanisée à chaud
- épaisseur de fil : vertical : 3,5mm/horizontal 4 mm
- avec crochets et oeillets soudés

N° d'article	longueur	hauteur	poids
B-200201	220 cm	200 cm	17,2 kg
B-200351	350 cm	200 cm	20,6 kg
B-200352	350 cm	120 cm	9,9 kg



B-200351

Accessoires pour clôture mobile

- socle pour clôture en plastique

N° d'article	longueur	largeur	hauteur	poids
B-310028	75 cm	38 cm	13 cm	25,0 kg



B-310028

- pied métallique

N° d'article	longueur	largeur	hauteur	poids
B-310030	40 cm	25 cm	15 cm	4,5 kg



B-310030

- attache de fixation

N° d'article	poids
B-261002	0,3kg



B-261002

- pivot pour le montage de la porte

N° d'article	poids
B-200001	1,0 kg



B-200001

- roue en plastique

N° d'article	diamètre de roue	poids
B-200002	Ø 200 mm	1,5 kg



B-200002



Commande
 Vous pouvez commander ces articles sur shop.wuerth-innovation.ch. Avec le code de réduction «Tobler».

Casque, Petzl Vertex Vent

- grand confort de port, ouverture de ventilation avec rabats coulissants
- la suspension textile en 6 points assure un ajustement optimal
- certifications : CE, EN 12492, ANSI Z89.1 type I classe C, EAC

N° d'article	matériau	circonférence du bandeau	poids	couleurs
S-780020	ABS, polyamide, polycarbonate, polyester à haute résistance, polyéthylène	53–63 cm	490 g	Blanc Rouge Noir Orange Bleu Vert Jaune



S-780020



Casque, Petzl Strato Vent

- construction légère et grand confort de port avec ouverture de ventilation
- la coque intérieure se compose de deux parties pour réduire le poids
- la suspension textile en 6 points assure un ajustement optimal
- certifications : CE, EN 12492, ANSI Z89.1 type I classe C, EAC

N° d'article	matériau	circonférence du bandeau	poids	couleurs
S-780010	ABS, EPP, EPS, polyamide, polycarbonate, polyester à haute résistance, polyéthylène	53–63 cm	415 g	Blanc Jaune Rouge Noir



S-780010



Protection pour la nuque avec visière, SUNITY

- prescrit selon la nouvelle ordonnance sur les travaux de construction OTConst 2022
- conforme à SUVA
- protection anti-UV 50
- tissu léger, perméable à l'air et rafraîchissant
- peut être combiné avec la plupart des casques de protection (GS1)
- très bonne qualité de fabrication

N° d'article	matériau	couleurs
S-900000	Rafraîchissant et antibactérien	Gris



S-900000

KIT d'équipement de protection individuelle contre la chute (EPI)

Kit pour échafaudeur (standard)

- composé d'un harnais de sécurité, d'une longe en I de 200 cm, d'une sangle de 60 cm et d'un sac de transport (article du set I)

N° d'article

S-780030S



Kit pour échafaudeur (pour un accrochage en toute sécurité)

- composé d'un harnais de sécurité, d'une longe en Y de 150 cm, d'un mousqueton en aluminium léger et d'un sac de transport (article du set II)

N° d'article

S-780040S



Kit pour échafaudeur (avec appareil antichute)

- composé d'un harnais de sécurité, d'un appareil antichute de 250 cm, d'une sangle de 60 cm et d'un sac de transport (article du set III)

N° d'article

S-780050S



Harnais de sécurité pour EPI

- harnais de sécurité ergonomique et léger Newton Fast
- attache rapide
- bretelles rembourrées de mousse avec boucles FAST LT sur les tours de cuisse

N° d'article

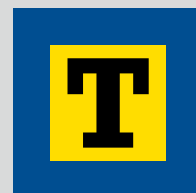
S-780031



S-780031

En ce qui concerne l'offre de produits PSAgA, Tobler AG est en partenariat avec Würth Innovation AG.

würthinnovation]



Longe pour EPI

- longe ABSORBICA® en I simple avec absorbeur de chute compact
- plusieurs possibilités de fixation au harnais

N° d'article	longueur
S-780036	80 cm
S-780032	150 cm
S-780037	200 cm



S-780036
S-780032



S-780037

- double longe en Y ABSORBICA® avec amortisseur de chute compact

N° d'article	longueur
S-780046	80 cm
S-780042	150 cm
S-780047	200 cm



S-780046
S-780042



S-780047

Appareil antichute

- Skylotec Peanut

N° d'article	longueur
S-780051	250 cm



S-780051

Élément de liaison

- élément de fixation MGO OPEN avec large ouverture à déclic

N° d'article
S-780033

- mousqueton OK léger en aluminium

N° d'article	système de verrouillage
S-780034	TRIACT-Lock



S-780033



S-780034

Sac de transport

- sac de transport robuste et résistant BUCKET
- pour le rangement du matériel

N° d'article	désignation	volumes	couleur
S-780035	Bucket-Transportsack	35 l	Jaune
S-780038	Transportsack mit gepolsterten Rucksackbänder	30 l	Jaune



S-780035



S-780038

Panneaux de sécurité

- panneaux avec indication de la charge
- sans cadre métallique

N° d'article	langue	longueur	hauteur	couleur
S-760011	Allemand	60cm	40 cm	Jaune
S-760012	Français	60cm	40 cm	Jaune
S-760013	Italien	60cm	40 cm	Jaune
S-760014	Anglais	60cm	40 cm	Jaune

- Panneaux avec indication de la charge
- sans cadre métallique

N° d'article	langue	longueur	hauteur	couleur
S-760021	Allemand	60cm	40 cm	Blanc
S-760022	Français	60cm	40 cm	Blanc
S-760023	Italien	60cm	40 cm	Blanc
S-760024	Anglais	60cm	40 cm	Blanc

- panneau supplémentaire pour le panneau de sécurité
- prescrit selon la nouvelle ordonnance sur les travaux de construction OTConst 2022

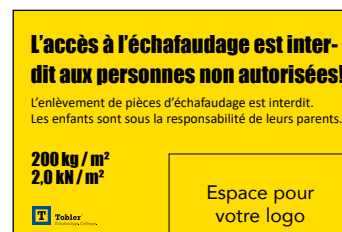
N° d'article	langue	longueur	hauteur	couleur
S-760320	Allemand	60 cm	18 cm	Blanc
S-760321	Français	60 cm	18 cm	Blanc
S-760322	Italien	60 cm	18 cm	Blanc
S-760323	Anglais	60 cm	18 cm	Blanc

- panneaux avec cadre en acier et accouplement

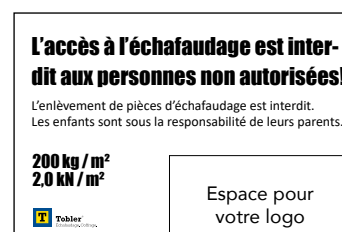
N° d'article	langue	longueur	hauteur	couleur
S-760111	Allemand	60cm	40 cm	Jaune
S-760112	Français	60cm	40 cm	Jaune
S-760113	Italien	60cm	40 cm	Jaune
S-760114	Anglais	60cm	40 cm	Jaune

- panneaux avec cadre en acier et accouplement

N° d'article	langue	longueur	hauteur	couleur
S-760121	Allemand	60cm	40 cm	Blanc
S-760122	Français	60cm	40 cm	Blanc
S-760123	Italien	60cm	40 cm	Blanc
S-760124	Anglais	60cm	40 cm	Blanc



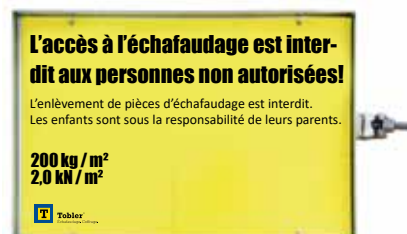
S-760012



S-760022



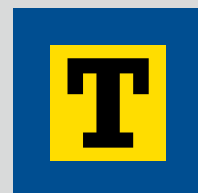
S-760321



S-760112



S-760122



Panneaux de sécurité

- petit panneau supplémentaire avant 300 kg/m², arrière 450 kg/m²

N° d'article	longueur	hauteur	couleur
S-760310	25 cm	15 cm	Blanc

- cadre en acier pour le panneau de sécurité
- avec accouplement à vis

N° d'article	longueur	hauteur
S-760212	60 cm	40 cm

Pochette à insérer pour contrôle d'échafaudage

- prescrit selon la nouvelle ordonnance sur les travaux de construction OTConst 2022

N° d'article	langue	format
S-760333	Deutsch	DIN A5
S-760334	Deutsch	DIN A4
S-760335	Französisch	DIN A5
S-760338	Französisch	DIN A4
S-760336	Italienisch	DIN A5
S-760339	Italienisch	DIN A4
S-760337	Englisch	DIN A5
S-760340	Englisch	DIN A4

Bâches de sécurité

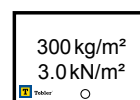
- bâches de sécurité en PVC
- DIN 75 200, 670 g/m²
- de faible inflammabilité

N° d'article	langue	longueur	hauteur
S-760001	Deutsch	75 cm	75 cm
S-760003	Französisch	75 cm	75 cm
S-760004	Italienisch	75 cm	75 cm
S-760005	Englisch	75 cm	75 cm

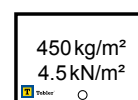
d'autres formats de bâches sont possibles sur demande du client

N° d'article	langue	longueur	hauteur
S-760002	Deutsch	75 cm	153 cm
S-760006	Französisch	75 cm	153 cm
S-760007	Italienisch	75 cm	153 cm
S-760008	Englisch	75 cm	153 cm

d'autres formats de bâches sont possibles sur demande du client



Avant



Arrière

S-760310



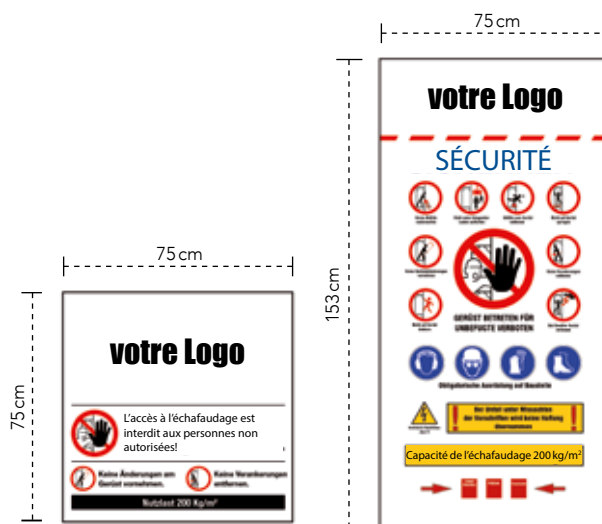
S-760212



S-760335



S-760338



S-760003

S-760006

Remarque : Vous trouverez encore plus d'accessoires pour encore plus de sécurité dans notre catalogue **Tobler** Vente.

Conditions générales de vente (CGV), version 01/06/2021

Les présentes CGV régissent les rapports juridiques entre la société Tobler AG (ci-après « TOBLER ») et ses partenaires contractuels (ci-après « le Client ») concernant la vente, la location et le montage d'échafaudages, coffrages et accessoires correspondants (ventes par acomptes comprises). Elles définissent le cadre juridique de tous les contrats et s'appliquent jusqu'à nouvel ordre.

1. Devis et conclusion du contrat

1.1. Les devis, livraisons et prestations de la société TOBLER se font exclusivement sur la base des présentes CGV. La commande de marchandises vaut acceptation desdites CGV. Ces CGV s'appliquent en particulier pour toutes les commandes futures du Client et ce, indépendamment de la question de savoir si elles ont été convenues pour les commandes futures.

1.2. Un contrat est conclu dès lors que la société TOBLER accepte sans réserve une commande écrite, téléphonique ou personnelle.

1.3. Les acceptations verbales de la société TOBLER doivent, pour être valables, être confirmées par un document écrit signé.

1.4. La société TOBLER n'est liée par les Conditions générales du Client que si celles-ci s'accordent avec les siennes ou bien si elle les a acceptées par écrit. Les conditions divergentes du Client n'engagent pas la société TOBLER si elle ne les a pas reconnues expressément et par écrit.

2. Documents techniques

2.1. Sauf accord contraire, les prospectus, catalogues, etc. ne sont pas obligatoires. Les indications figurant dans les documents techniques ne sont obligatoires que si elles sont expressément confirmées comme telles par écrit.

2.2. Sous réserve de toutes modifications techniques. Toute différence d'exécution, de dimensions et de poids de la marchandise par rapport aux indications figurant dans les prospectus ou autres documents de vente, ou par rapport à des livraisons précédentes, est sans importance si l'utilisation conforme de la marchandise n'est pas entravée de façon significative.

2.3. Dans le cas de nouvelles constructions ou d'exécutions spéciales en particulier, la société se réserve expressément le droit de réaliser l'exécution définitive à sa discrétion.

2.4. TOBLER est en droit de livrer des produits de valeur équivalente provenant de sous-traitants sous une désignation neutre.

3. Conditions de paiement

3.1. Les paiements doivent être effectués nets et directement à TOBLER dans le délai mentionné sur la facture ou au plus tard le jour calendaire mentionné sur la facture. Toute déduction n'est permise que si elle a été expressément convenue par écrit. Les déductions injustifiées sont refacturées.

3.2. Pour un contrat de vente par acomptes, l'acompte doit être versé immédiatement lors de la livraison de la marchandise et sans aucune déduction. Chaque mensualité est due, sans déduction, aux dates mentionnées dans le contrat de vente par acomptes.

3.3. Tous les termes de paiement sont considérés comme dates d'échéance. En cas de retard, le Client est redevable d'intérêts de retard au taux annuel de 9% à compter de la date d'échéance – sans avertissement de TOBLER. Des frais de rappel de 20,00 CHF seront dus pour le deuxième rappel et pour chaque autre rappel. L'encaissement est effectué par Creditreform Egeli St. Gallen AG. Les dépenses en résultant sont soumises à remboursement et dépendent du montant de la créance. Les frais inhérents à l'échec du deuxième rappel s'élèvent à 60,00 CHF pour une créance d'un montant de max. 50,00 CHF, à 100,00 CHF pour une créance d'un montant de max. 150,00 CHF, à 125,00 CHF pour une créance d'un montant de max. 300,00 CHF, à 190,00 CHF pour une créance d'un montant de max. 500,00 CHF, à 260,00 CHF pour une créance d'un montant de max. 1 000,00 CHF, à 350,00 CHF pour une créance d'un montant de max. 2 000,00 CHF, à 530,00 CHF pour une créance d'un montant de max. 4 000,00 CHF, à 900,00 CHF pour une créance d'un montant de max. 8 000,00 CHF, à 1 330,00 CHF pour une créance d'un montant de max. 16 000,00 CHF, 2 000,00 CHF pour une créance d'un montant de max. 32 000,00 CHF, 2 600,00 CHF pour une créance d'un montant de max. 50 000,00 CHF ; à partir d'une créance d'un montant de 50 000,00 CHF, ils s'élèvent à 5,5% du montant de la créance. Lorsque des paiements sont en suspens, TOBLER se réserve le droit de refuser la mise en œuvre des autres livraisons partielles de la même commande ou des commandes futures.

3.4. L'absence de parties insignifiantes de la commande ou l'exercice du droit de garantie à l'égard de TOBLER n'autorisent pas le Client à différer les paiements dus.

3.5. En présence de retard de réception de la part du Client, la totalité du prix d'achat ou le reste du prix d'achat (pour un contrat de vente par acomptes, l'acompte plus tous les versements du prix d'achat encore dus) est immédiatement exigible. L'éventuel temps d'immobilisation du transporteur est à la charge du Client.

3.6. Si le paiement ou les sûretés prévues lors de la conclusion du contrat ne sont pas fournis conformément au contrat, TOBLER est en droit de maintenir le contrat ou de le résilier et, dans ces deux cas, d'exiger une indemnisation.

3.7. Le règlement anticipé du reste du prix d'achat ou des versements du prix d'achat ne donne pas droit à l'obtention d'une réduction.

3.8. Si le Client se trouve en retard de paiement (du prix d'achat, du paiement convenu contractuellement, du versement du prix d'achat) et qu'il ne procède pas au règlement dans les 10 jours suivant le rappel de paiement, TOBLER est alors en droit, à sa discrétion et sans être liée à un certain délai en ce qui concerne le droit d'option, de: soit de réclamer le versement immédiat du prix d'achat restant ou le cas échéant, de l'acompte encore dû ou de tous les versements encore dus, intérêts de retard en sus et sans aucune déduction, ou de se retirer du contrat et d'exiger la restitution de sa propriété conformément à la réserve de propriété convenue. Dans un tel cas, le Client doit immédiatement retourner à ses frais la marchandise. La société TOBLER dispose encore de ce droit lorsque le Client ne verse pas le prix d'achat restant exigé par TOBLER ou l'acompte et les versements encore dus dans le délai supplémentaire imparti de 10 autres jours.

4. Conditions de livraison

4.1. Sauf accord contraire, le lieu d'exécution est le siège de TOBLER à Rheineck.

4.2. L'expédition et le transport ont lieu aux frais et aux risques du Client. L'assurance contre les dommages de toute nature incombe au Client. Les droits de douane éventuels sont à la charge du Client. En cas de livraison selon ordre sur un chantier inoccupé, TOBLER ne fournit aucune garantie concernant l'intégrité et l'intégralité de la livraison.

4.3. Les palettes et les caisses de transport ne sont mises à disposition qu'à titre de prêt. Le Client est tenu de les retourner à ses frais. Dans le cas contraire, elles sont facturées par TOBLER.

4.4. La livraison est effectuée dans la mesure du possible à la date souhaitée par le Client. Les délais et dates de livraison communiqués ou convenus sont respectés dans la mesure du possible mais ne sont pas contractuels. En cas de retard de livraison lié à des motifs indépendants de la volonté de TOBLER (force majeure, difficultés d'importation ou de transport, retard de fournisseurs tiers, modifications demandées ultérieurement par le Client, etc.), les délais de livraison sont prolongés en conséquence. Les bons de livraison signés par les collaborateurs du Client ou par les tiers mandatés par ce dernier sont considérés comme des confirmations de livraison et sont contraignants pour le Client.

4.5. La prolongation des délais de livraison ne donne pas au Client le droit de résilier le contrat ou de différer la prise en livraison, ni d'exiger une indemnité de retard.

4.6. Si à la suite d'événements hors du contrôle de TOBLER, des livraisons ou des prestations se révèlent impossibles à une date prévisible, TOBLER est en droit – moyennant avis au Client – de résilier le contrat sans indemnisation.

4.7. Dès que le Client est informé que la marchandise commandée est prête pour l'expédition ou l'enlèvement, il est tenu d'enlever ou de faire livrer ladite marchandise dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de la communication en question. Passé ce délai, le Client est réputé être en situation de retard de prise en livraison. En cas de retard de prise en livraison, le Client est tenu d'indemniser TOBLER du préjudice en résultant. Dans ce cas, TOBLER est en droit de déposer la livraison aux frais et aux risques du Client, d'entreposer la marchandise dans ses établissements moyennant facturation de frais de stockage appropriés, ou de résilier le contrat moyennant indemnisation du préjudice subi par TOBLER du fait du Client. Il y a notamment retard de prise en livraison également lorsque le Client, à cause de retards de livraisons, refuse de façon injustifiée d'accepter la livraison. Même si TOBLER dépose la marchandise ou l'entrepose dans ses établissements, TOBLER est en droit à tout moment, sans avertissement supplémentaire ni fixation d'un délai supplémentaire, de résilier le contrat et d'exiger l'indemnisation des dommages subis. Si TOBLER venait à faire usage du droit de rétractation, le client reconnaît devoir à TOBLER une pénalité contractuelle de 20% de la valeur de la commande ou, dans le cas de contrats de location, de 20% du montant total du loyer couvrant la période minimale de location stipulée au contrat. Une rétractation sera également réputée avoir été déclarée par TOBLER, y compris sans que le client en ait été notifié explicitement, si TOBLER lance le recouvrement de la pénalité contractuelle ou engage des poursuites à cet effet. TOBLER se réserve en outre le droit de réclamer d'autres dommages-intérêts

5. Transfert des risques

5.1. Les risques relatifs à la marchandise sont transférés au Client dès que la livraison quitte les établissements de TOBLER.

6. Réclamations

6.1. Le Client est tenu de vérifier la marchandise et les travaux de montage dès la réception et l'exécution.

6.2. Il doit signaler les défauts éventuels par écrit à TOBLER dans un délai de 3 jours. Dans le cas contraire, les livraisons et prestations sont réputées acceptées.

7. Garantie en raison des défauts issue du contrat d'achat

7.1. Pour les produits neufs (exception faite du bois de coffrage, des plastiques ou pièces en plastique, des pièces sujettes à usure, des bâches, des filets, de toutes les pièces en plastique et des petites pièces telles que vis, écrous, etc.), ainsi que des pièces de fixation telles que câbles, liens de bâches, etc.), TOBLER fournit au Client une garantie en raison des défauts de 6 mois à compter de l'expédition de la livraison dans les établissements de TOBLER, sous réserve du respect des délais de réclamation indiqués au paragraphe 6. TOBLER ne répond des caractéristiques spéciales des produits que si elle s'est engagée par écrit en ce sens. Les différences liées à la fabrication ou aux matériaux ne donnent droit à aucune garantie. De plus, la garantie cesse immédiatement de s'appliquer si le Client a effectué ou fait effectuer par des tiers des modifications sur la marchandise, sans l'accord écrit préalable de TOBLER.

7.2. Toutes les prétentions en garantie disparaissent lorsque de pièces provenant de fournisseurs tiers sont montées. Aucune responsabilité ne s'applique concernant les pièces incorporées provenant de fournisseurs tiers ou si des pièces incorporées provenant de fournisseurs tiers entraînent un défaut ou des dommages ou compromettent le bon fonctionnement.

7.3. Pour les produits d'occasion, toute garantie en raison des défauts est exclue.

7.4. La garantie se limite à la remise en état ou au remplacement des pièces défectueuses, cela à la discrétion de TOBLER. Toute autre demande du Client au titre de la garantie, notamment toute demande de résiliation, réduction du prix ou dédommagement, est exclue.

7.5. Les pièces remplacées deviennent la propriété de TOBLER et doivent lui être retournées.

7.6. Les travaux de remise en état ou les livraisons de remplacement n'ont pas pour effet de prolonger ou de renouveler le délai prévu au paragraphe 7.1. Les pièces remises en état ou remplacées sont soumises à la période de garantie résultant de la livraison initiale.

7.7. TOBLER est en droit de refuser la remise en état de produits défectueux tant que le Client ne s'est pas acquitté de la totalité de ses obligations à son égard.

7.8. TOBLER ne fournit aucune garantie en ce qui concerne les dommages résultant de l'usage normale, d'une utilisation non appropriée, de sollicitations excessives, d'une manipulation et d'un entretien non appropriés des produits, de l'utilisation de matériaux non appropriés, d'accidents ou d'événements de force majeure. Les réparations d'échafaudages ne peuvent être effectuées que par TOBLER, sans quoi la garantie en raison des défauts devient caduque.

8. Réserve de propriété en cas de contrat d'achat

8.1. La marchandise reste la propriété de TOBLER jusqu'au paiement intégral du prix d'achat, y compris les intérêts et les autres frais éventuels. En cas d'installation de la marchandise dans des locaux de tiers, le Client est tenu d'informer préalablement et par écrit le propriétaire desdits locaux de l'existence de la réserve de propriété.

8.2. Le Client autorise la société TOBLER à faire enregistrer la réserve de propriété auprès de l'office du registre compétent, sans que son intervention soit nécessaire.

8.3. Le Client n'est pas autorisé à vendre, gager, prêter ni louer la marchandise avant le paiement intégral du prix d'achat, y compris les intérêts et les autres frais. Le Client s'engage en outre à ne pas sortir la marchandise du territoire suisse sans autorisation écrite expresse de TOBLER. En cas de saisie, rétention ou séquestre, le Client doit signaler la réserve de propriété et il doit en informer immédiatement par écrit TOBLER, dans la mesure du possible avant les mesures correspondantes.

8.4. Le Client s'engage à mettre en œuvre à ses frais les mesures propres à protéger le droit de propriété de TOBLER.

8.5. Pendant la durée de la réserve de propriété, le Client est tenu d'assurer à ses frais et au bénéfice de TOBLER la marchandise contre tous les risques envisageables. Sur demande, le Client doit présenter l'attestation d'assurance correspondante. Si le Client ne se conforme pas à une demande en ce sens, TOBLER est en droit de souscrire une assurance à son bénéfice et aux frais du Client.

8.6. Si TOBLER se retire du contrat dans le cas d'un retard de paiement et qu'elle invoque sa réserve de propriété, TOBLER s'engage alors à rembourser les versements du prix d'achat et l'acompte au Client. En contrepartie, le Client doit verser à TOBLER pour chaque mois entamé depuis la livraison de la marchandise jusqu'à sa restitution, pour l'utilisation et l'usage de cette dernière une compensation s'élevant à 5% du prix d'achat (net, TVA exclue ; pour les contrats de vente par acomptes, supplément de paiement partiel compris), TVA en sus, mais au maximum le prix d'achat total convenu. Le Client doit en outre supporter les frais inhérents au renvoi de la chose vendue. Le Client doit en outre supporter les dommages éventuels résultant d'un entretien ou d'une utilisation inadéquat(e) de la marchandise ou d'une usure extraordinaire (dépréciation excessive) et doit dédommager TOBLER tous les frais en rapport avec la mise en œuvre de ses prétentions (en particulier les frais d'encaissement, d'avocats, de poursuites et judiciaires ainsi que tous les frais financiers en rapport avec la récupération de la marchandise). Le Client doit enfin remplacer les pièces de la marchandise qui ne peuvent pas être restituées à TOBLER (sur la base du prix d'achat contractuel).

9. Dispositions spéciales pour la location

9.1. TOBLER livre au Client la chose louée qu'il a sélectionnée et commandée et la lui cède contre paiement pour la durée convenue en vue de son utilisation.

9.2. La chose louée reste la propriété de TOBLER qui est la seule à pouvoir en disposer. TOBLER est en droit, à sa discrétion, de notifier à tout moment son droit de propriété aux tiers et/ou de marquer la chose louée comme étant sa propriété.

9.3. La chose louée est seulement laissée au Client en vue de son utilisation pendant la durée de location convenue. Les périodes de location sont calculées en jours calendaires, semaines calendaires (7 jours) et mois calendaires (30 jours). Le jour de la réception et le jour de la restitution de la chose louée sont toujours considérés comme des jours de location entiers. Les semaines de location commencées ou les mois de location commencés qui dépassent la période de location convenue dans le contrat de location seront facturé(e)s au prorata pour chaque jour calendaire (1/30 mois). Si la chose louée est restituée avant l'expiration de la période de location convenue, le Client n'a pas droit à une réduction du prix de location, sauf si cela a été expressément convenu par écrit. Si aucune durée de location fixe n'a été prévue contractuellement ou si la chose louée est utilisée par le Client au-delà de la durée de location contractuelle initialement prévue, les deux parties sont en droit de résilier le rapport de location à tout moment, moyennant un préavis de 3 jours ouvrables. Lorsqu'aucune durée fixe de location n'a été convenue, la durée minimale de la location est alors d'un mois.

9.4. Les loyers comprennent toujours les frais de mise à disposition de la chose louée et sans transport vers et depuis le lieu d'utilisation. Les frais relatifs à la mise à disposition et au transport seront facturés séparément dans la mesure où le transport est effectué par ou au nom de TOBLER.

9.5. Sauf accord contraire, les loyers convenus dans le contrat ne comprennent pas la TVA légale. Cette dernière doit être versée en sus. En cas de modifications de la législation, le Client s'engage à supporter les taxes non encore prises en considération ou à dédommager TOBLER en conséquence. Dans un tel cas, TOBLER est autorisé à répercuter les taxes et redevances en question sur le Client. Cela vaut en particulier en cas d'augmentation du taux de TVA légale.

9.6. En présence de contrats de location d'une durée de plusieurs mois, le Client doit verser la première mensualité dès de la prise en charge de la chose louée. Les autres mensualités doivent être payées mensuellement à l'avance par le Client (en tant que date d'expiration). Le Client doit verser le loyer journalier et hebdomadaire à l'avance avant la prise en charge de la chose louée.

9.7. Le risque lié à la chose louée est transféré au Client lors de la livraison par TOBLER. L'usage relatif à la chose louée est transféré au Client au plus tard au moment où il est en mesure de disposer de l'objet de la location, c.-à-d. soit au moment de la remise de la chose louée au Client ou à un tiers déterminé dans les entrepôts de TOBLER, soit lors du déchargement de la chose louée sur le chantier si le transport est effectué par TOBLER à la demande du Client. En cas de livraison selon ordre sur un chantier inoccupé, TOBLER ne fournit aucune garantie concernant l'intégrité et l'intégralité de la livraison. En réceptionnant la chose louée, le Client confirme expressément qu'il dispose de connaissances spécifiques suffisantes pour utiliser de manière adaptée et correcte la chose louée.

9.8. Le Client doit vérifier la chose louée dès sa réception. Il doit notifier par écrit les défauts et écarts de quantité dans les 3 jours ouvrables à TOBLER, dans le cas contraire il sera considéré comme ayant accepté la chose louée en parfait état.

9.9. Si dans le cadre du contrôle conformément au paragraphe 9.8 ou par la suite dans le cadre du rapport locatif, le Client fait valoir des vices de la chose louée, il doit alors renvoyer cette dernière à TOBLER à ses frais. TOBLER est seule à décider de la légitimité de la réclamation. TOBLER décide à sa discrétion si, en présence d'une réclamation justifiée, elle remplace la chose louée au Client ou si elle souhaite réparer la chose louée. Les prétentions en dommages et intérêts du Client envers TOBLER sont expressément exclues. Seule TOBLER peut effectuer des réparations sur la chose louée.

9.10. La chose louée doit être traitée soigneusement et entretenue de façon appropriée par le Client. Les dommages et l'usure excessive résultant d'une utilisation non appropriée de la chose louée doivent être indemnisés par le Client et lui sont facturés. Le matériel de coffrage doit être utilisé de manière aussi parcimonieuse et soigneuse que possible, il ne peut pas être découpé. En particulier, tous les coffrages doivent être traités avec un agent de séparation avant le coulage du béton. Les poutrelles de coffrage ne peuvent en aucun cas être découpées. Lors du compactage du béton contenu dans le coffrage, il faut particulièrement veiller à ne pas endommager le coffrage. Si le Client ne manipule pas la chose louée avec soin ou ne suit pas les instructions, TOBLER est en droit de résilier immédiatement le contrat de location et de reprendre la chose louée. Les frais d'enlèvement sont facturés au Client.

9.11. Dans le cas des coffrages, les consommables (entretoises, bouchons, cône, agent de séparation, etc.) ne sont pas compris dans le montant de la location. Lors de la manipulation des éléments, il convient de veiller à ce que les peaux de coffrage des éléments n'aient pas de trous et rayures (par exemple par les arêtes et les angles tranchants d'autres éléments). Lors du nettoyage des éléments, il faut particulièrement veiller à ne pas les endommager.

Après l'utilisation, le coffrage doit être mis en place sur les palettes et dans les caisses prévues à cet effet, les petites pièces doivent être rangées dans des boîtes. Tous les travaux de nettoyage, de tri et de réparation supplémentaires nécessaires seront facturés séparément. Les petites pièces perdues doivent être remplacées.

9.12. Si le Client est en retard de paiement des mensualités ou ne manipule pas la chose louée avec soin ou ne suit pas les instructions, TOBLER est en droit de résilier immédiatement le contrat de location et de reprendre la chose louée. En outre, le Client est tenu de payer une indemnisation en cas de résiliation anticipée du contrat de location. En particulier, TOBLER est en droit d'exiger le paiement qu'elle aurait reçu si le contrat de location avait été en vigueur pendant toute la durée de location prévue. Dans ce cas, TOBLER n'est pas tenue de chercher à relouer la marchandise louée pour la durée résiduelle du contrat.

9.13. Le Client est contraint de communiquer le lieu d'utilisation de la chose louée à TOBLER lors de la prise en charge. Si le lieu d'utilisation de la chose louée change pendant la période de location, le Client doit informer TOBLER du nouveau lieu d'utilisation avant le changement dudit lieu. Si le Client ne procède pas à cette communication, il devra alors supporter tous les frais de TOBLER résultant des enquêtes, recherches, transports, etc.

9.14. Le Client doit assurer de manière adéquate et à ses frais contre l'incendie, le vol, les dégâts des eaux, responsabilité civile, etc.

9.15. Si le Client remet la chose louée à des tiers, il est alors responsable pour ces derniers. Une sous-location est interdite.

9.16. Le Client doit immédiatement informer TOBLER de toute confiscation de la chose louée en particulier par saisie, rétention ou séquestre et de faire mention à l'office des poursuites ou à l'office des faillites ou à d'autres tiers sur la propriété de TOBLER. Le Client supporte tous les frais que TOBLER engage pour la prévention de telles attaques, dans la mesure où il n'établit pas qu'il n'est pas responsable.

9.17. La chose louée doit être restituée à la fin du rapport locatif dûment nettoyée, sans qu'il y ait de frais de nettoyage facturés au Client. Le transport de retour doit être effectué par le Client à ses frais. La chose louée doit être préparée en vue du déchargement de manière qu'elle puisse être soulevée sans problème par la grue. Tous les travaux supplémentaires nécessaires lors du déchargement, tels que répartition ou similaires, sont facturés en sus. Les travaux de nettoyage et de remise en état seront facturés au Client à un tarif de 90,00 CHF par heure. Les pièces perdues ou non réparables seront facturées aux prix conformément à la liste de prix actuels de TOBLER.

9.18. TOBLER contrôle la chose louée après sa restitution. TOBLER est en droit de contester auprès du Client, une restitution incomplète ou un défaut de la chose louée ou une usure excessive de la chose louée dans les 7 jours ouvrables et ensuite de facturer les dépenses et dommages en résultant au Client.

9.19. Les dispositions restantes des présentes CGV s'appliquent à la location.

10. Calculs statiques

10.1. Les calculs statiques, les travaux de planification, la gestion de projet, l'ingénierie, etc. ne sont pas compris dans les prix. Si le Client en fait la demande ou sont éventuellement requis, ils sont facturés en sus. TOBLER peut faire appel à des tiers pour de tels travaux.

11. Interdiction de cession et de compensation des créances

11.1. Le Client n'est pas autorisé à compenser les créances de TOBLER avec ses propres créances envers TOBLER, sauf si TOBLER a autorisé expressément la compensation par écrit.

11.2. La cession à des tiers des créances découlant du rapport contractuel avec TOBLER est interdite.

12. Exclusion de responsabilités supplémentaires

12.1. Toutes les prétentions du Client – sauf celles expressément indiquées dans les présentes Conditions –, quelle que soit la base juridique sur laquelle elles sont avancées, en particulier toutes les prétentions non explicitement indiquées concernant une indemnisation, une réduction ou une résiliation du contrat, sont exclues. Le Client n'a en aucun cas droit à une indemnisation des dommages qui ne concernent pas la marchandise livrée, tels que notamment les dommages pour interruption de la production, pertes d'utilisation, pertes de contrats, manques à gagner et autres dommages directs ou indirects.

13. Modifications et validité

13.1. TOBLER se réserve le droit de modifier à tout moment les CGV. Ces derniers seront communiqués au Client par courrier, e-mail ou fax et sont considérés comme acceptés, sauf objection écrite de la part du Client.

14. Droits de propriété intellectuelle

14.1. Les croquis, dessins, etc. élaborés par TOBLER restent sa propriété exclusive. Ils ne peuvent pas être copiés ni communiqués à des tiers sans son autorisation.

14.2. La reproduction d'une marchandise, même exclusivement à des fins d'usage interne, est passible de poursuites pénales.

15. Droit applicable et for

15.1. Tous les rapports juridiques du Client avec TOBLER sont soumis au droit suisse, à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur la vente internationale de marchandises.

15.2. Le for exclusif en cas de litige et lieu d'exécution, ce dernier toutefois uniquement pour le Client ayant son siège à l'étranger (art. 50 al. 2 LP), est le siège de TOBLER à Rheineck. Toutefois, TOBLER est en droit d'assigner le Client par devant le tribunal compétent du siège ou du domicile de ce dernier ou par devant tout autre tribunal compétent.

Vous pouvez consulter notre site web sur nos conditions générales:
<https://www.tobler-ag.com/fr/service/cgv.html>

Tous les prix s'entendent hors TVA, départ entrepôt de Rheineck
Livraisons conformément aux conditions générales de vente de Tobler AG, Rheineck

Tobler Ligne directrice

Efficacité. Flexibilité. Sécurité.



Ligne directrice

Ensemble, nous mettons en œuvre des solutions qui placent le client et son succès au centre.

Mais nous sommes également à vos côtés en tant que fournisseur du bâtiment pour toutes les questions relatives à la construction d'échafaudages et de coffrages et nous développons des solutions personnalisées – de la planification et de l'ingénierie à la production.

En tant que fournisseur de solutions complètes et innovantes, nous voyons plus loin. Nous continuons à transmettre à l'industrie notre philosophie de construction efficace, flexible et sûre.

Avec nos produits, vous pouvez compter sur une fonctionnalité exceptionnelle et sur la plus haute qualité de fabrication.



Swiss Engineering.
Swiss Technology.



Tobler Produits

Le plaisir de la construction industrielle.



MATO Échafaudages

	MATO 1	Échafaudages de façade.
	MATO 2	Échafaudages de façade.
	MATO 3	Échafaudages de façade.
	MATO 8	Échafaudages modulaires.
	MATO C	Systèmes compatibles.
	MATO Connect	Systèmes de poutres.
	MATO Pro	Systèmes de protection de toiture.
	MATO R	Échafaudages roulants.
	MATO Z	Accessoires d'échafaudage.

Tobler Coffrages

	Tobler Top	Coffrage de mur.
	Tobler Deck	Coffrage de dalle.
	Tobler Flex	Étais, poutrelles, panneaux de coffrage.
	Tobler Manu	Coffrage manuel.
	Tobler Varia	Coffrages spéciaux.
	Tobler Tower	Étayage pour charges lourdes Alu.
	Tobler Location	Parc de location.
	Tobler Entretien	Rénovation.

Tobler Construction

	Tobler Industrie	Montage sécurisé.
	Tobler Vente	Acheter à bon prix.
	Tobler Entrepôt	Organiser plus efficacement.
	Tobler Nature	La sécurité sur le terrain.
	Tobler Particularité	Fabrications spéciales sur mesure.

Tobler Occasions

	Tobler Occasions Coffrages	Bon même d'occasion.
	Tobler Occasions Échafaudages	Vaut le prix.

Tobler

Service client de première classe.



Chez soi en Suisse – ancré en Europe

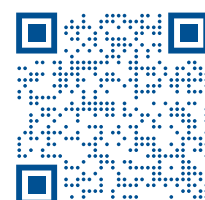
Nous développons l'internationalisation de
notre offre de produits.



**Commande
& conseil**

forel@tobler-ag.com
+41 21 731 57 35

**Commande
en ligne**



« Avec MATO 1, vous économisez de l'argent
tous les jours. Le temps de montage est
réduit de 30% grâce à des composants
moins nombreux et plus légers. »



Markus Etter

Directeur des ventes
d'échafaudages
Expert IPA

